

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

VOL. 1, No. 46

VALLEYFIELD, QUE, VENDREDI, LE 2 AVRIL, 1937

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5c

Un incendie détruit l'hôtel Dallaire à St-Antoine Abbé et cause des pertes considérables

Les flammes atteignent le magasin de M. V. Lemieux, la demeure de M. Lussier et celle de M. Arthur Chartrand

Un violent incendie, qui détruisit l'hôtel Dallaire à St-Antoine-Abbé, jeudi avant-midi, causa des dommages considérables à quatre autres propriétés. Les pertes totales sont évaluées à environ \$20,000.

Les cérémonies du Jeudi Saint venaient de se terminer quand Roger Barrette, qui se tenait à l'entrée de sa maison, près de l'hôtel Dallaire, remarqua la fumée qui s'échappait du dernier étage de l'hôtel. Il courut avertir les personnes qui habitaient l'hôtel, ne sachant pas qu'il n'y avait personne à ce moment. Un ami, Hector Bertrand, demeurait à l'hôtel. Un autre pensionnaire demeurait là depuis une semaine et avait averti Chartrand avant de partir que si la bâtisse était menacée par le feu, de s'assurer que ses valises et ses vêtements soient transportés en lieu sûr parce qu'il possédait de la marchandise de grande valeur. Chartrand avait averti le jeune Barrette de ceci, et conséquemment, celui-ci ne pensait qu'à sauver les biens du pensionnaire. Accompagné de son père, il essaya de se rendre dans la chambre, mais les flammes l'en empêchèrent. Tout fut détruit.

René Dallaire, le propriétaire de l'hôtel, travaillait à l'arrière, et son épouse était dans la cuisine quand

ils furent avertis de l'incendie. Ils tentèrent aussi de se rendre dans le haut de l'hôtel, mais ne purent rien faire et durent se contenter de sauver ce qui se trouvait au premier étage. Des personnes qui sortaient de l'église s'empressèrent de porter main-forte aux infortunés. D'autres tentèrent de sauver les meubles, mais leurs efforts furent presque inutiles.

L'hôtel Dallaire était en bois et fut construit en 1914 par W. E. Lefebvre, de Huntingdon, qui tint magasin en cet endroit pendant plusieurs années avant de venir s'établir à Huntingdon.

A peine dix jours avant l'incendie, Dallaire avait fait plusieurs réparations à la bâtisse et avait installé dix nouveaux lits et des meubles. Le tout a été complètement détruit par les flammes. Il y a vingt-huit ans, un magasin appartenant à W. E. Lefebvre, et situé au même endroit, fut détruit par le feu.

Les dommages se chiffrent à environ \$8000. De tout l'ameublement qui se trouvait à l'intérieur, on ne put sauver que celui du salon. Nous ne pouvons affirmer si les assurances couvrent les pertes, mais il appert que la bâtisse était

(suite à la page 6)

Pas d'augmentation de taxes sur les maisons améliorées

MM. McFarlane et Gravel rencontrent le comité local du plan fédéral d'améliorations aux habitations

Mardi après midi MM. P. A. McFarlane et C. E. Gravel, président et vice-président du comité provincial du plan d'amélioration aux habitations rencontrèrent le comité local, à l'Hôtel de Ville.

Assistaient à l'assemblée M. Léopold Laplante, président, S. H. le Maire P. Billette, MM. McDonald, Jos. Lespérance, Gérard Bélanger, A. Monette, L. Gauthier, R. Bélanger, A. Malette, R. Miron, Louis VI Major, président de la Ligue des Propriétaires, Pierre Trépanier, président de l'Association Ouvrière, MM. Marleau et Laberge.

M. Gravel appuya surtout sur le fait que les entrepreneurs sont les plus intéressés au bon fonctionnement du plan. Ils servent d'intermédiaire entre les banques et les propriétaires. Ils peuvent dire aux propriétaires quelles réparations faire, quel en serait le coût et ajouter qu'ils peuvent emprunter pour faire ces réparations. Ils sont même autorisés à faire des démarches, à se présenter à la banque avec l'estimé des travaux et des renseignements sur la valeur morale et les moyens financiers du propriétaire.

Le plan, continue M. Gravel, n'a pas pour but de mettre les gens dans les dettes mais de leur permettre de faire un emprunt rem-

boursable par paiements faciles, de faire un placement sain.

Au point de vue social, le plan permet de rendre les demeures plus confortables et d'empêcher ainsi nombre de jeunes gens de quitter leur village pour aller trouver le confort en ville.

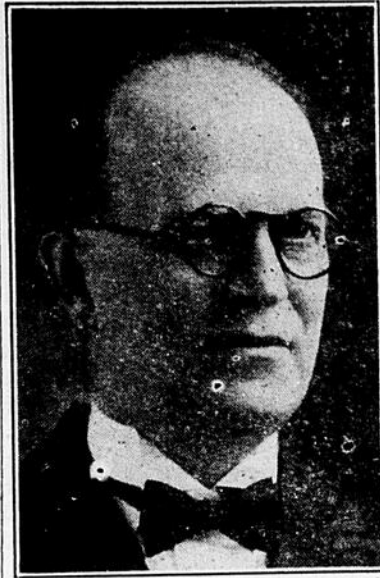
Le plan peut aider à résoudre en partie le problème du chômage car 70 à 75 % de l'argent est dépensé en salaires sauf pour les travaux de plomberie. Aux Etats-Unis, sur 21 millions, 14 ont été dépensés en gages.

M. Gravel lit ensuite le tableau suivant qui indique le montant total des prêts et leur moyenne dans chaque province.

	Montants	Moyenne
Ile P.-Edouard	14,949.88	364.63
N.-Ecosse	147,725.31	310.34
N.-Brunswick	82,152.95	349.59
Québec	387,264.69	517.73
Ontario	584,449.90	363.11
Manitoba	66,570.99	369.84
Saskatchewan	39,385.28	315.08
Alberta	156,739.84	413.56
Col. Britannique	196,159.36	336.37
	\$1,675,398.20	\$382.96

Le total est de 4,377 prêts d'un montant global de \$1,675,398.20. La moyenne est de \$382.96.

(suite à la page 11)



M. LEOPOLD LAPLANTE, président du comité local pour l'amélioration aux habitations qui recevait mardi MM. P.-A. McFarlane et C.-E. Gravel.

Un garage est détruit par une explosion

Dommages de \$8,500 au Garage Central à Ormstown

Une explosion de gasoline a causé l'incendie du Garage Central d'Ormstown vers 7 heures vendredi soir dernier pour le détruire complètement et causer des dommages d'au-delà de \$8,500. Le garage de M. Médard Billette était la propriété de Shell Oil Co.

Le feu éclata au premier plancher alors que l'employé était occupé à remplir le bidon d'un camion. L'explosion fut subite et le feu se repandit partout avec la rapidité de l'éclair, dans les vieux murs et l'on vit bientôt la fumée sortir par le toit.

L'envoi fut grand et toute la population se rendit sur le théâtre de l'incendie et l'on crut un moment qu'il dégènerait en conflagration. Un fort vent de l'ouest attisait davantage le feu. Le travail des pompiers d'Ormstown et de Howick fut des plus efficaces pour sauver le village d'une conflagration générale.

Dès que l'incendie fut connue, l'on vit arriver des villages avoisinants des volontaires qui aidèrent à combattre les flammes.

La cause de l'incendie fut l'explosion d'un jet de gasoline projeté sur une batterie. L'employé se hâta de fermer le jet mais, dans sa hâte, il s'accorcha dans un obstacle pour

(suite à la page 6)

Nouvel octroi au Cercle agricole

Grâce aux démarches du député provincial M. Delpha Sauvé et du Président de l'Exposition M. le docteur S.-W. Laroche, le gouvernement provincial par l'entremise du Premier Ministre a accordé un octroi additionnel de \$2,000 pour la prochaine exposition, ce qui porte à \$6,000 la contribution du Gouvernement.

Ces octrois sont accordés dans le but d'encourager nos cultivateurs du Comté pour activer davantage le goût de la bonne culture.

Nul doute que ces octrois donneront à l'exposition un succès d'une plus grande envergure qui contribuera au bon renom de Valleyfield et du Comté.

La Chambre de Commerce approuve à l'unanimité les amendements à la charte

Les directeurs approuvent la suppression des exemptions de taxes aux compagnies si les autres provinces font de même

Les directeurs de la Chambre de Commerce tenaient mardi soir une assemblée à laquelle tous les membres étaient invités.

Etaient présents: M. le président, M. Jos. Lafleur, MM. J.-A. McDonald, R. Miron, A. Laberge, A. Monette, H. Latour, P. Billette, A. Larin, J.-M. Leduc. Au début de l'assemblée, le secrétaire, M. Gérard Bélanger lut une lettre de la Fédération des Chambres de Commerce demandant l'opinion de cette chambre sur un bill qui doit être présenté à Québec et qui demande la permission pour les corporations municipales de taxer la machinerie utilisée dans les établissements industriels ou commerciaux.

M. Monette exprime l'opinion que la machinerie, remplaçant l'homme, devrait être taxée comme l'homme. M. McDonald diffère d'opinion avec M. Monette. Une industrie qui n'a pas de machinerie, dit-il, n'emploiera pas d'hommes. M. Miron est d'avis que le développement de la machinerie profite aux industriels et non aux ouvriers. Le gouvernement veut remédier à cet état de choses en compensant par une taxe.

Une autre lettre de la Fédération demande l'opinion de la Chambre locale sur un autre bill qui demande d'empêcher les corporations municipales d'accorder des exemptions

de taxes aux établissements industriels ou commerciaux; d'interdire l'octroi de certaines subventions municipales venant en aide aux établissements industriels ou commerciaux, principalement au moyen de souscriptions au capital-actions, prêts, garanties d'emprunts ou octrois d'exemptions de taxes; retirer aux corporations municipales l'autorisation de consentir une commutation de taxes sur les lignes de transmission.

M. Laberge trouve que les exemptions de taxes ont du bon pour les industries naissantes. M. Miron ajoute que les industries naissantes ont besoin d'une exemption d'au moins cinq ans.

Les directeurs adoptent finalement l'opinion que ces bills sont bons du moment que les autres provinces adopteront les mêmes mesures. On adopte une résolution en ce sens sur une proposition de M. Miron secondé par M. Laberge.

Au sujet de Leach Textile, M. P. Billette dit qu'il s'agissait de bâtir un édifice pour cette industrie qui prêterait l'intérêt et une partie du capital. Il ajoute qu'en ce qui concerne les exemptions de taxes et le déménagement, on pourrait toujours s'arranger. M. Monette trouve que les manufactures qui n'ont pas les

(suite à la page 7)

Deux règlements passent en première lecture au conseil

M. Monette proteste contre les tarifs à Valleyfield de la loi de la Convention Collective du Travail

A l'assemblée du Conseil de mercredi dernier, M. l'échevin Adélar Monette a protesté contre les tarifs de la Loi de la Convention Collective du Travail, imposant aux résidents de Valleyfield les mêmes salaires que ceux qui sont payés à Montréal, alors que dans toutes les autres villes à part Montréal, un escompte de 20% est accordé. M. Monette prétend que ces salaires élevés que les propriétaires sont obligés de payer aux employés à la construction et empêchent pour une grande partie la reprise des affaires.

M. l'échevin Miron a mentionné qu'au moins les employés devraient être munis d'une carte de compétence, qui ne devrait être accordée qu'après examen et classant chaque ouvrier d'après ses capacités. En conséquence, il a été résolu de demander à l'Union Ouvrière d'informer le Conseil pourquoi, en vertu de la Convention Collective du Travail, les taux exigibles à Valleyfield par les employés de la construction sont les mêmes qu'à Montréal, alors que les autres villes de l'importance de Valleyfield bénéficient d'une réduction de 20% sur ces taux, et aussi de suggérer à l'Union s'il ne serait pas à propos d'insister auprès du Gouvernement pour que chaque

employé soit muni d'une carte de compétence, le classant d'après ses capacités.

M. l'échevin Raoul Miron a mentionné que le corps de police de Valleyfield se proposait de faire cet été, vers le 1er juillet, comme cela se pratique dans plusieurs autres villes, une fête champêtre. Le Conseil a autorisé un tag-dag pour cette occasion.

Le Conseil a passé en première lecture deux règlements: le règlement amendé le règlement No 170 concernant le couvre-feu: il sera décrété qu'à l'avenir les enfants au-dessous de quatorze ans ne devront pas circuler dans les rues de la cité après neuf heures du soir, à moins d'être accompagnés de leurs parents. L'ancien règlement fixait huit heures en été et sept heures en hiver.

Le second règlement amende le règlement No 67 concernant l'aqueduc et les taux de l'eau. Voici le texte de ce règlement:

Il a été ordonné et statué par le Conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield, et le dit Conseil ordonne et statue de la manière suivante, savoir: Le règlement No 67 de la cité concernant l'aqueduc et les taux de l'eau, est amendé comme suit:

(suite à la page 5)

LA GAZETTE de SALABERRY de VALLEYFIELD

Publiée à Huntingdon
Journal hebdomadaire de rédaction et
d'information entièrement dévoué aux in-
térêts de Valleyfield et du district.

MEDERIC-R. PRIMEAU, Directeur-gérant
LOUIS PELLAND, - Rédacteur en chef
RENE HALLE, - Gérant de la publicité
C.P. 99 24, rue Nicholson, Tél. 60

Vendredi, le 2 avril, 1937

CE QUI S'ECRIT

Chez nous et ailleurs

Comment en sortir?

Hector Grenon dans l'Idée Ouvrière

MALGRE nos décourageantes déchéances, il faut montrer à notre peuple qu'il n'est pas trop tard.

Il est d'abord essentiel d'établir un diagnostic exact du mal qui nous ronge, puis nous indiquerons les remèdes précis, efficaces et nécessaires.

Notre mal, Groulx et tous les chefs nationaux nous l'ont décrit. Il est en nous-mêmes d'abord; culte de l'à-peu-près, manque d'ambition et de ponctualité, absence de sens national, de foi en notre avenir et même de foi tout court.

Comment en sortir?

Groulx nous suggère trois moyens:

D'abord rééducation complète de notre peuple. Lui faire comprendre qu'il est issu de la nation française du Dix-septième siècle, la mieux équilibrée, la plus saine et la plus puissante de toutes les nations du monde par ses arts, sa culture, sa politique et ses armes.

Transplantés en Amérique, nos pères se virent bientôt aux prises avec des difficultés si grandes que pour résister ils durent bientôt se révéler des colonisateurs, des découvreurs, des civilisateurs, des héros, des martyrs.

En 1760, ils étaient écrasés sous le nombre. Et pourtant des 65,000 paysans ruinés et en guenilles ne prirent que 14 années à obtenir de leurs vainqueurs anglais, par l'Acte de Québec, le droit d'exister dans l'Empire comme peuple français et catholique.

Voilà ce qu'il faut enseigner à notre peuple pour lui faire redresser l'échine et lui infuser un peu de cœur au ventre. Car lorsque tous les Canadiens français sauront à quelle lignée glorieuse ils appartiennent, quand ils connaîtront le place gigantesque qu'occupait jadis nos pères en terre américaine, nos compatriotes ne seront plus lent à se débarrasser de leur timidité moutonnière et c'est avec une vigueur irrésistible qu'ils reprendront les richesses que la Providence a mises à leur disposition. Alors nous pourrions songer à nous affranchir de l'odieuse servitude que nous fait subir une poignée d'étrangers.

Mais en même temps que se fera la rééducation des nôtres, une double tâche s'impose dans le domaine de la vie pratique:

1—La reconquête de notre vie économique;

2—La reconquête de notre vie politique.

La reconquête économique signifie la reprise totale par les nôtres de toutes les ressources naturelles qui sont leur héritage propre et qu'à notre détriment ont accaparées une minorité d'étrangers. Ces ressources sont les terres, les forêts, les eaux, les mines, les pouvoirs hydrauliques. Ces biens nous appartiennent; ils sont essentiels à notre survivance, il s'agit de les reprendre. Inutile de parler survivance si elle n'existe que sur le papier et si dans la vie quotidienne nous ne constituons tout au plus qu'une clientèle flasque, sussurée par une bande de cosmopolites trustards.

Groulx a donc raison d'affirmer:

"Ce qui nous a fait plus que toute chose, des âmes de vaincus, en déroute, c'est notre asservissement économique."

Pouvons-nous nous surprendre de notre aptitude à nous croire prédestinés à l'esclavage perpétuel?

Comment en sortir encore une fois? En incrustant dans la tête et le cœur de chaque

Canadien français qu'il n'existe pas de fatalités économiques et que nous réussirons dès que nous redeviendrons des passionnés du travail et de l'épargne, car dit Groulx: "dans un monde où les loups sont rois, il n'y a pas d'avenir pour les moutons."

Mais la reconquête économique sera toujours problématique si notre petite nation n'a pas en main les manettes de commande de notre vie politique.

En matière de pouvoirs politiques, il n'existe pas non plus de nations condamnées à un esclavage éternel.

Or, si d'une part il est historiquement établi qu'en 1867 tous les délégués des provinces anglaises, appuyés par Londres consentirent à l'érection dans Québec d'un Etat spécifiquement canadien français, il est également indéniable que depuis cette date, la rosserie de nos politiciens fédéraux a fortement compromis notre avenir comme nation française et catholique. Non seulement notre influence est réduite à zéro à Ottawa, se rappeler l'immigration, le fonctionnarisme, les armements, mais même chez nous dans Québec, depuis 70 ans, le fédéral n'a pas échappé une occasion de nous arracher un lambeau du peu de libertés qui nous restent.

Mais ajoute, notre historien national, par bonheur aux yeux de la génération qui pousse, les vieilles passions du "rouge" et du "bleu" apparaissent pour ce qu'elles sont: de maladies mentales," et ce paragraphe à retenir:

"Permettez-moi de dire à ceux qui me pressent de dénoncer le séparatisme, qu'avant de m'en prendre à cette école, avant de faire de l'ironie facile, puérile ou sénile au sujet de la Laurentie, je m'en prendrai aux éducateurs routiniers, aux chefs sans envergure, aux politiciens sans courage, aux anesthésistes de toutes catégories, qui ont rendu le mouvement séparatiste inévitable, sinon nécessaire."

Notre petit peuple qui a si longuement peiné pour bâtir ce pays, a bien le droit de sentir enfin qu'il est chez lui et qu'il peut librement y vivre au sein de ses traditions, de ses mœurs, de sa langue et de ses aspirations.

Coûte que coûte nous redeviendrons maîtres chez-nous!

Aux automobilistes

De La Parole, Drummondville.

NOS automobilistes attendent avec beaucoup d'impatience le retour de la belle saison et l'ouverture des grandes routes, qui leur permettra de voyager à leur aise.

Nous croyons qu'il est opportun, à cette occasion, de leur présenter le bilan des accidents d'automobiles enregistrés dans notre province l'année dernière. Nous les engageons à consulter attentivement des chiffres qui ne sauront que les engager à prendre de bonnes résolutions, et surtout celle d'être prudents en tout et partout.

Voici ces statistiques:

Il s'est produit 8,488 accidents d'automobiles dans notre province, repartis comme suit: janvier, 408; février, 400; mars, 354; avril, 506; mai, 747; juin, 852; juillet, 979; août, 1014; septembre, 946; octobre, 944; novembre, 797; et décembre, 541.

A Québec, on en constata 461, contre 4499 à Montréal et 129 à Trois-Rivières. Aux intersections, les accidents ont atteint le chiffre considérable de 3,596; dans les courbes, il y en a eu 524; dans les côtes, 359; sur les ponts, 144; dans les entrées privées, 53; aux passages à niveau, 80; ailleurs, 3746.

1183 adultes et 1074 enfants ont été frappés par des autos au cours de 1936.

Il y a eu 68 collisions d'autos avec des convois de chemins de fer, 298 avec des tramways, 3783 avec d'autres autos, 341 avec des véhicules à traction animale, 553 avec des bicyclettes ou des motocyclettes et 1185 avec d'autres obstacles. En rencontrant, 2998; en dépassant, 2691; en glissant, 1521; en reculant, 169; en tournant, 828; du mauvais côté de la voie, 50; voitures immobilisées, 155; fausses manoeuvres, 70.

On répartit les causes des accidents comme suit: négligence du conducteur de l'automobile, 4586; négligence d'un passager de l'auto, 61; négligence du piéton, 1971; négligence du conducteur d'un véhicule autre que l'un des véhicules automobiles: 530; ivresse, 103; ivresse et vitesse, 134; vitesse, 1082; inaptitude, 12.

Les défauts des véhicules ou de leurs accessoires engendrent beaucoup d'accidents. L'absence de lumières sur auto en a causé, 24; les freins défectueux, 161; autres accessoires, 120.

On a constaté que 13,254 hommes ont été mêlés à des accidents d'autos, en 1936, contre 290 femmes. 95 piétons adultes et 75 enfants sont morts.

Ce que l'Amérique pense de l'Europe

Paul Hazard, dans Les Nouvelles Littéraires

DANS les traités qui ont été signés, en décembre 1936, à Buenos-Ayres, entre les Etats-Unis et vingt nations de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, le public européen semble n'avoir pas remarqué des clauses qui sont pourtant de nature à le faire réfléchir. Car les délégués de l'Amérique du Nord ont proposé et fait adopter une convention qui tend à fortifier les accords politiques par des accords moraux et intellectuels. D'un côté, pacte de sécurité collective et de non-intervention; de l'autre, effort pour gagner l'opinion publique à la cause de la paix, par l'institution d'une culture pan-américaine. Tous les ans, chacun des Etats signataires du traité, enverra aux autres Etats un professeur et deux étudiants; c'est-à-dire que tous les ans, quatre cent vingt professeurs et huit cent quarante étudiants circuleront entre le lac Supérieur et le détroit de Magellan. On avait d'abord voulu que les frais de ces expéditions intellectuelles fussent réglés par les pays qui les recevraient; mais on a décidé, après discussion, que ces dépenses seraient à la charge des pays envoyeurs: mesure qui ne laisse pas de favoriser les plus riches et les mieux organisés, et, particulièrement, le plus riche et le mieux organisé de tous, sans conteste: les Etats-Unis d'Amérique.

Ainsi, l'espèce de répulsion que la foule éprouve, de l'autre côté de l'Océan, à l'égard de la politique européenne; l'horreur qu'inspire au menu peuple l'idée de toute intervention, même lointaine et hypothétique, dans les démêlés de vieilles nations aigries et délirantes; le repliement sur soi-même; l'aspiration à une Panamérique libérée, glorieuse et prospère; l'orgueil, aussi, d'un continent qui a su trouver de lui-même un remède à ses maux: tous ces sentiments, que je constate sans les discuter, menacent d'envahir maintenant le champ de la culture.

Je sais bien qu'il ne suffit pas de signer un traité pour dominer le réel; et que cette petite armée d'intellectuels panaméricains qui doit se constituer avec les années, et dont quelques-uns escomptent déjà les victoires et les conquêtes, n'existe encore que sur le papier. Je sais bien, et j'en porte volontiers le témoignage personnel, que toute la partie pensante des Etats-Unis reste largement et généreusement ouverte à l'influence de notre pensée et de notre art; j'ai vu avec quelle fierté reconnaissante l'Université Harvard, pendant les fêtes de son troisième centenaire, prenait soin de rappeler sa dette envers les Universités de Cambridge, d'Oxford et de Paris. Je sais bien que l'Amérique latine est infiniment loin de nous oublier: vous ne nous oubliez pas, cher Alfonso Reyes, qui, hier encore, écriviez dans Sur ces admirables pages sur notre symbolisme; vous ne nous oubliez pas, cher Tristan de Athayde, Européen de Rio de Janeiro; vous ne nous oubliez pas, chers amis d'Argentine, toujours si prompts à accueillir nos écrivains et nos penseurs; vous ne nous oubliez pas, chers amis du Brésil, qui en ce moment même invitez nos universitaires à collaborer fraternellement avec vous...

Et puis, je ne suis pas de ceux qui croient à la décadence irrémédiable de l'Europe et qui pleurent déjà sur sa mort. Car son histoire m'assure qu'elle n'a jamais été paisible, et qu'elle s'est déchirée, tout au long des siècles, au point d'avoir paru plusieurs fois à la veille de sa perte. Inquiète, tourmentée, divisée contre elle-même, elle a toujours cherché, dans la douleur et dans la peine, des vérités plus vraies. Elle ne se contente pas, elle ne s'arrête pas: voilà son malheur et sa gloire. Ses équilibres sont instables, et ses réussites sont provisoires, parce qu'elle est toujours en quête non seulement de ce qui est bien, mais de ce qui est meilleur.

Mais tout ceci dit, je ne puis m'empêcher d'être inquiet. Je voudrais être plus sûr que les traités de Buenos-Ayres ne traduisent pas une obscure volonté de sécession—toute sécession, tout partage, tout abandon, tout refus, étant contraires à l'idée même de culture. Je voudrais être plus sûr qu'un élément politique ne risque pas d'altérer la pureté spécifique des humanités. Et surtout, s'il y a danger de schisme, je voudrais être plus sûr que la responsabilité première ne vient pas de nous.

Comment triompher du communisme

Léon Merklen dans "La Croix"

UN remède positif contre le communisme sont les réformes sociales préconisées depuis quarante ans et plus par le Saint-Siège.

Les esprits chagrins diront qu'il est un peu tard, que bien des misères, et en certaines régions des catastrophes, auraient été évitées si l'on y avait pensé plus tôt.

Les Papes, par la grâce de la Providence, sont habituellement en avance sur leur siècle; la masse des catholiques, spécialement en pays occidentaux, sont, depuis cent cinquante ans—le Pape l'expliquait devant nous en parlant des épreuves religieuses réitérées qu'ils ont traversées—presque toujours en retard.

Il est incontestable—qu'on le veuille ou qu'on le regrette—qu'un ordre nouveau se prépare: ordre qui ne pourra durer s'il n'est chrétien, par conséquent s'il n'est en conformité avec les enseignements du droit naturel qu'est venue ratifier la révélation du Christ.

Propriété privée, famille, droits de l'Etat et respect de la personnalité humaine, rémunération du travail et autorité des directeurs d'entreprises, autant de principes immuables. Mais avec les modifications qu'entraîne l'évolution des sociétés, la justice et la collaboration s'expriment inévitablement sous des formes nouvelles, comme le rappelait si opportunément S. S. Pie XI dans son discours du 16 mai 1936, sur l'instabilité des choses humaines.

Sans tomber dans les erreurs des esprits faux et des novateurs révolutionnaires, les catholiques triompheront du danger communiste en proclamant loyalement à la suite de la hiérarchie, leur adhésion à un ordre nouveau, à une meilleure distribution des richesses, en reconnaissant, malgré les injustices passagères et la précipitation inconsidérée de certaines réformes, malgré surtout l'esprit de violence qui inspire nombre de leurs réalisateurs, la conformité de l'ensemble de celles-ci avec l'enseignement social catholique et les indications des Encycliques pontificales.

Les vrais souverains

Jean Lefranc dans Le Temps

UN ministre français, mort récemment, m'avait raconté que, pendant la guerre, il fut invité, seul, à la table d'un roi qui gouvernait un pays allié de la France. Aucun appareil; un menu simple; une conversation familière. Le monarque se prit bonnement à méditer sur le pouvoir qu'il exerçait, et confia à son hôte qu'il se sentait privé de toute influence sur le cours des événements. "Les vrais souverains, dit-il, ou à peu près, sont maintenant les chefs des grandes démocraties. Voyez le président Wilson!"

Voyons aujourd'hui le président Roosevelt. Sa gloire se mesure au nombre des suffrages qu'il a obtenus et sa puissance aux changements qu'il a imposés à la vie américaine. C'est un sauveur, un triomphateur, presque un messie. Le cinéma nous le représente dominant des multitudes enthousiastes; il sourit; un veston recouvre ses larges épaules; il porte un col souple, se coiffe d'un chapeau mou et quelquefois même cabossé. Tout son prestige procède de la parole et probablement de quelques-unes de ses décisions. "Le premier qui fut roi fut un soldat heureux." Nous avons devant nous un vainqueur sans aïeux, à qui ses victoires ont permis de régner.

Avant-hier, il est apparu de nouveau à son peuple fidèle. Mais que nous rapporte-t-on?... Des policiers et des mitrailleuses entouraient ce "Bien-aimé", et lui-même était enfermé dans une cage faite d'un verre que les balles ne pénètrent point. Les vrais souverains sont peut-être maintenant les chefs des grandes démocraties; néanmoins, le métier de ces rois-là n'est devenu que plus périlleux et incommode. Ils peuvent tout, par leur audace, leur labeur, leur adresse. Ils peuvent tout, sauf abolir la secte des régicides.

Il faut d'extraordinaires mérites pour gouverner les peuples modernes; il y faut aussi une singulière passion que la jalousie entretient, que les rivalités inquiètent, que les succès aiguissent, que le bonheur même ne contente point. Le roi qui, déjeunant "bourgeoisement" avec un ministre français, lui fit des confidences désabusées, est mort paisiblement dans sa majesté apparente. Il avait vécu assez longtemps pour connaître le destin du président Wilson et pour perdre les illusions qui lui restaient sur l'omnipotence des "vrais souverains" de notre époque incertaine.

Saint Jean-Baptiste

Sous la griffe du lion Britannique

La peur ou la lâcheté des oppresseurs et des tyrans se mesure toujours sur la cruauté qu'ils déploient dans leurs représailles.

Pour régner sans conteste, Athalie trempe ses mains dans le sang de ses propres enfants.

A l'annonce par les Mages d'un compétiteur possible au trône de Judée, le cruel Hérode se trouble et massacre sans pitié les milliers d'innocents de Bethléem.

Tout le monde connaît les atrocités d'un Néron: ce monstre, assassin du fils de son bienfaiteur, ne recule pas devant le parricide pour se libérer du joug d'Agrippine, sa mère. Il trouve un farouche plaisir à incendier Rome; et pour détourner ensuite la colère du peuple, il accuse de ce crime les chrétiens; les fait arrêter en masse, les attache à des poteaux, les enduit de résine et s'en sert comme de torches vivantes pour éclairer ses promenades nocturnes.

"Et son nom paraîtra dans la race future

Aux plus cruels tyrans une cruelle injure"... (Racine).

Heureusement que pour sauver son peuple ou son Oint ou son troupeau fidèle,

"Celui qui met un frein à la fureur des flots

Sait aussi des méchants arrêter les complots"... (Id.)

Josabed cache Joas dans le temple et le fait sacrer roi par le grand prêtre, son mari, aux acclamations du peuple... et Joseph, averti par un ange, "prend l'enfant et sa mère et se retire en Egypte jusqu'à la mort d'Hérode". (Mathieu)... Et le Pêcheur de Galilée, sur les ruines même du trône de Néron, établit un trône qui dure depuis vingt siècles et qui a la promesse divine de vivre jusqu'à la fin des temps...

Or, Dieu qui, pour sa gloire, crée également les peuples et les individus, sait ménager aux uns comme aux autres ses épreuves et ses bénédictions et les préparer ainsi à mieux répondre aux desseins secrets de sa Providence.

La page que nous allons lire est le récit du martyre enduré par les chefs d'une nation encore au berceau et que Dieu va faire passer par le creuset de l'épreuve.

La répression des troubles de 1837-38 revêtit le caractère d'une oeuvre de vengeance. Les soldats de Colborne, après leur facile victoire d'Odelltown, sillonnèrent la rive du St-Laurent et se livrèrent au pillage, à la dévastation, et à l'incendie. Ils accablèrent les femmes et les enfants des patriotes des traitements les plus odieux, les mirent sur le chemin par des nuits affreuses: "On pouvait, écrit M. L.-O. David, suivre Colborne et ses farouches soldats à la lueur des incendies qui illuminaient leur marche triomphale." Les prisons regorgèrent de malheureux qu'une populace enragée accueillait par des vociférations et des menaces de mort. Le 27 novembre 1838 Colborne constituait une cour martiale et le 28 les procès commençaient. Cent douze subirent leur procès devant cette cour; quatre-vingt-dix-huit furent condamnés à mort; douze furent exécutés; douze furent acquittés, trente furent libérés sous caution et cinquante-huit exilés en Australie. Holocauste sublime de la race française d'Amérique que le conquérant peut écraser sous sa botte, mais qu'il ne pourra jamais réduire à l'esclavage et qu'il ne pourra jamais non plus faire renoncer par la violence à l'héritage national des ancêtres.

Douze apôtres avaient été envoyés comme des brebis au milieu des loups comme les propagateurs de la doctrine du Christ sur la montagne de Galilée. Douze patriotes, dépo-

sitaires et gardiens de la fidélité à la foi, aux traditions, à la langue, à la patrie, devaient, héroïques victimes, être immolés à la vengeance implacable de Colborne et de sa soldatesque...

Non loin de la chapelle, dominant le champ des morts du Mont-Royal, une colonne haute de 60 pieds, laisse voir sur l'une de ses faces l'inscription suivante gravée sur un fond noir: Exécutés à Montréal par arrêt de la cour martiale: Joseph-Narcisse Cardinal, notaire, et Joseph Duquet, étudiant en droit, 21 décembre 1837, Pierre-Théophile Decoigne, notaire, Joseph Robert, Amable Sanguinet, Charles Sanguinet, François-Xavier Hamelin, cultivateurs, 18 janvier 1839.

François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier, notaire, François Nicolas, instituteur, Amable Daunais, cultivateur, Pierre-Rémi Narbonne, peintre et Charles Hindelang, militaire, natif de Paris, France, dont les cendres reposent ailleurs..."

Pour le criminel de droit commun, la mort sur l'échafaud est un sujet d'infamie, mais pour le héros qui expose sa vie aux derniers périls afin de défendre le sol menacé ou les principes compromis, le gibet est un lit de gloire; et les enfants d'un peuple qui compte de tels hommes doivent se faire un devoir et un orgueil d'aller de temps à autre retremper leur patriotisme sur la tombe de ces martyrs de la Patrie dont les noms seuls évoquent tout un grand drame.

M. LESTIENS.

HEURE CATHOLIQUE

Au poste CKAC de 5h. à 5h. 45

La causerie à l'Heure catholique du 4 avril, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., curé de la paroisse du Christ-Roi, à Joliette. Les causeries de l'Heure catholique sont consacrées cette année aux directives pontificales. Le conférencier exposera les directives pontificales sur le cinéma.

Cette causerie, irradiée par le poste CKAC, commence à 5h. précises. A 5h. 20, récital d'orgue par M. Eugène Lapière, organiste de la paroisse Saint-Stanislas de Kostka.

Au restaurant

—Mais sapristi, garçon, retirez donc votre doigt de ce potage.

—Que Monsieur ne s'en fasse pas, il n'est pas chaud.

ASSURANCES GENERALES
 Placements
M. DOUCT
 16a Ste-Cécile,
 VALLEYFIELD.
AUTOMOBILE

Tél. 418

Ste-Philomène

M. Gérard Côté, de Saint-Urbain, vient demeuré par ici, il sera boulanger de M. Benoit Picard.

M. Albert Côté, de St-Michel, en visite chez son père, jeudi dernier.

MM. Réal Primeau, Oscar Brault et Gérard Amyot étaient de passage à Montréal, samedi dernier.

MM. Maurice Paquette et Roger Gagné de Montréal, étaient les invités de M. Jean-Paul Loïselle à Pâques.

M. et Mme Henri Vette et leurs enfants de Beauharnois, M. et Mme Joseph Marot, de Montréal, ont visité leurs parents, MM. Ovide Desgens et Stevens Bourcier.

A l'occasion de la fête de Pâques, Mlle Elise et Adrienne Godbout visitèrent leur soeur, Mme Pierre Labrie.

Mlle Antoinette Giroux, à Châteauguay, la semaine dernière.

Mlle Marie-Rose Tisseur était de passage à Beauharnois, la semaine dernière.

Mlle Olivette Picard, de Châteauguay, chez ses parents, dimanche.

Mlle Lily Bourget, de Ste-Martine, à Ste-Philomène, en fin de semaine.

M. et Mme Edmour Brault, de Montréal, en fin de semaine, chez M. Janvier Primeau.

M. et Mme Freddy Burgoyne, de Maple-Grove, en visite, dimanche, chez Mme Albert Schinck.

M. et Mme Raoul Pételle, de Montréal, à Ste-Philomène, dimanche.

M. Adrien Prud'homme et sa famille, de passage à Montréal, dimanche dernier.

Mme Philippe Desgens à Montréal, lundi dernier.

M. Gérard Thibert, Florent Loïselle, Etienne Desgens, étudiants à Montréal, Roger Loïselle, Gérard Thibert, du séminaire de Valleyfield, ont passé les vacances de Pâques dans leur famille.

M. et Mme Narcisse Barrette et leurs enfants, Gaston, Réjean, Camille, de Ville-Emard, ont visité leurs parents de Ste-Philomène.

M. et Mme Albert Gendron, de Bellevue, chez M. Joseph Legault, dimanche.

Baptême

Desparois—A M. et Mme Joseph Desparois née Simone Livernois, de Ste-Philomène, une fille baptisée Marie, Juliette, Huguette, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Desparois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Charles Huberdeau, grande tante de l'enfant.

Mlle Madeleine Huberdeau, Yolande, Rose, Marielle McDiarmid, Adrienne Thibert, étudiantes au pensionnat Ste-Martine.

Sage précaution

—J'arriverai avec mon auto à faire du 400 à l'heure. Toutes mes précautions sont prises.

—Avez-vous fait votre testament?

St-Louis de Gonzague

Mardi matin eut lieu à St-Louis le mariage de Mlle Annette Parent, fille de M. et Mme Israël Parent et M. Georges Maheu, fils de feu M. et Mme Victor Maheu de St-Louis.

Vendredi dernier, est décédé M. Xavier Séguin, époux de feu Marie Maheu. Le service eut lieu mardi matin en l'église paroissiale de St-Louis de Gonzague. Le convoi funèbre partit de sa demeure pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de St-Timothée.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte une fille unique, Clara, et un grand nombre de neveux et nièces.

C'est samedi, le 11 avril, qu'aura lieu, en la salle paroissiale, la séance donnée par le Cercles des Jeunes filles de la paroisse, organisée par M. l'abbé A. Groulx, vicaire.

Un drame en un acte: Le Pacte. Une comédie en trois actes: Ma petite tante chérie.

Mlle Yvette et Colombe Deschamps de Montréal étaient ici à l'occasion de la fête de Pâques.

M. J. Meilleur était aussi de passage à St-Louis, chez son amie, Mlle Aline Dansereau.

CIGARETTES SWEET CAPORAL
 "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."
 Lancer



donne une meilleure SAVEUR

... Parce que le four électrique étant fermé hermétiquement, les aliments cuisent dans la vapeur qui se dégage de leurs propres jus, et retiennent ainsi toutes leurs riches saveurs et leurs propriétés nutritives.

Lorsque les aliments sont cuits sur un poêle ordinaire, leurs saveurs s'échappent avec les gaz chauds qui sont emportés par les courants d'air, et une grande partie de la valeur nutritive de ces aliments s'évapore avec l'eau dans laquelle on les fait bouillir pour éviter qu'ils collent au fond ou qu'ils brûlent. Avec la cuisson électrique ces conditions n'existent pas parce que le montant d'eau qui sert à cuire les aliments est minime. ... Ces aliments gardent donc toutes leurs saveurs naturelles.

La cuisson électrique est la cuisson moderne. N'importe quel employé de la Shawinigan vous fournira tous les détails dont vous pourriez avoir besoin.



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

CARNET SOCIAL

M. le docteur et Mme Armand Frappier ainsi que leurs enfants étaient les invités de M. Noël Ostiguy, au jour de Pâques.

Mlle Louise Bélanger et son frère Claude ont passé les vacances de Pâques chez leurs grands parents, M. et Mme Alfred Bernier de Montréal.

M. et Mme Joseph Monette de Montréal étaient les hôtes de Mme J.-T.-A. Gauthier, en fin de semaine.

Mlle Annette Lauzon est partie lundi dernier pour une quinzaine, à Montréal.

M. Lucien Bombardier, de Montréal, était en visite chez M. Joseph Lafleur dimanche.

Mlle Geneviève Paquin et M. le docteur René Blain de Montréal, étaient les invités de Mlle Marie Charbonneau, jeudi dernier.

M. et Mme Eugène Monette et leur fille, Mlle Marcelle Monette de Montréal ont passé les vacances de Pâques à Valleyfield, les hôtes de M. et Mme Horace Lauzon.

M. et Mme Louis Pelland étaient à Montréal, en fin de semaine.

M. et Mme Wilfrid Lussier de Verdun étaient les invités de M. et Mme J.-N. Charbonneau, dimanche.

M. et Mme Edouard Sauvé de Montréal ont passé les jours de Pâques chez Mme Eustache Bergevin.

Mlle Simone Leduc, G.M. de Shawinigan était en visite dans sa famille, à l'occasion de la fête de Pâques.

Mlle Marie Charbonneau, E.G.M. est retournée à Montréal après un séjour de quinze jours à Valleyfield.

Funérailles à St-Timothée de M. A. Leboeuf

Jeudi dernier, le 11 mars 1937, après une longue maladie à l'hôpital St Luc de Montréal est décédé M. Aurèle Leboeuf à l'âge de 46 ans et 11 mois. Il était l'époux de feu Adéla Longpré et, en secondes noces de Armanca Daoust. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles: Madeleine, Thérèse et Véronique, six fils: Gérard, Rolland, Clément, Philippe, Raymond et Pierre-Paul, son père et sa mère, M. et Mme Célestin Leboeuf, trois soeurs, Mme Joseph Bouchard (Laura), Mme Joseph Leduc (Rose-Alma), Mme Emile Duchesnay (Blanche), deux frères, Godfroy et le Lieut. Joseph Leboeuf, et nombre de belles-soeurs et beaux-frères, oncles et tantes, neveux nièces. Le défunt était très connu dans tous les milieux.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 15 mars en l'église paroissiale de St Timothée au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, la levée du corps fut faite par M. le Curé Emile André qui chanta aussi le service. Le cortège avait en tête le drapeau du Cercle Paroissial St Timothée porté par Jean-Marie Lefebvre suivi des membres du conseil et d'un grand nombre de membres actifs. Venait à la suite le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur

dont le défunt était membre et porté par Dieudonné Poirier. Son Honneur le Maire Donat Lalonde et J. A. Larin dirigeaient le cortège.

Les porteurs étaient: MM. Adoma Paquette, Germain Tremblay, Joseph Beaudry, Emile Léger, Augustin Miron, Eugène Mathieu. Conduisaient le deuil: ses fils: Gérard, Rolland, Clément, Philippe, Raymond, Pierre-Paul, son père, Célestin Leboeuf, son frère, Godfroy, Montréal; ses beaux-frères, Arthur Guérin, Valleyfield; Joseph Leduc, Emile Duchesnay, Montréal; Alphonse Longpré, Montréal; Joseph Longpré, Jean-Baptiste, Rivière-des-Prairies; M. Eddy Cardinal, St-Anne de Bellevue; ses oncles: Hector Leboeuf, Téléphore Clément, Alphonse Mercier, ses neveux Raphaël Guérin, Fédora Châtel et Albert Daignault, Léo Leboeuf, Paul-Emile Duchesnay et Roger Leduc.

Assistaient aux funérailles: Gérard, Rolland, Clément, Philippe, Raymond, Pierre-Paul Leboeuf, ses filles, Madeleine, Thérèse et Veronique Leboeuf, Celestin Leboeuf, Godfroy Leboeuf, Hector Leboeuf, Léo Leboeuf, M. et Mme Joseph Leduc, M. et Mme Emile Duchesnay, M. Eddy Cardinal, Arthur Guérin, M. et Mme Alphonse Longpré, Joseph et Jean-Baptiste Longpré, M. et Mme Alphonse Mercier, Téléphore Clément, Mme Joseph Daoust, Raphaël Guérin, M. et Mme Albert Daignault, M. et Mme Fédora Châtel, Paul-Emile Duchesnay, Roger Leduc, Jeanne-D'Arc Leduc, Mlle Gertrude Guérin, Mlle Victorine Hainault, Gabrielle Lefèvre, Mlle Yvette Hainault, M. et Mme Wilfrid Duchesnay, M. et Mme Eugène Meunier, Leandre Leduc, M. et Mme Gaspard Maher et Mlles Maher, Zéphirin Poirier, Alfred Leduc, Mme Albert Paquette, M. et Mme Alfred Lapière, Mlle Irène Debellefeuille, Mlle Eva Dorais, M. et Mme Amédée Pilon, M. et Mme Médard Leduc, M. et Mme Anatole Lepage, M. et Mme Arthur Hogue, M. et Mme Oscar Monette, Mme Joseph Miron, M. Raoul Himbault, Mme Octave Dorais, Mlle Simone Rochefort, Mme Veuve Hébert, Mme Oscar Bergevin, M. et Mme Aimé Perron, Mlle Florina Benoit, Mlle Alexina Bélair, M. et Mme Adrien Hébert, le Dr Rodrigue Laberge, Charles-Auguste Julien, M. et Mme Uldège St-Michel, MM. Albert et Emile Dorais, Urgel Meloche, Mlle Cécile Gougeon, Mme Veuve Gougeon, Philippe Tremblay, Albert Julien, Gaston Meloche, Laurier Paquette, Emile Léger, Joseph Beaudry, Augustin Miron, Adoma Paquette, Eugène Mathieu, Germain Tremblay, M. et Mme Lumina Daoust, M. et Mme Uldège Leduc, M. et Mme Eugène Pinsonnault, Georges Plante, Mlles Blanche, Eméline et Rollande Julien, M. et Mme Urgel Perron, Mlle Laurette Julien, M. et Mme Horace Paiement, MM. Hercule et Lucien Pinsonnault, Oscar Billette, MM. Trefflé, Hermas et Léo Montpetit, M. et Mme Réhaume Leduc, M. et Mme Edouard Brunet, Armand Paquette, Edouard Bougie, Camille Daoust, M. et Mme Yvon Provost, M. et Mme Ange-Albert Daoust, Armand et Victorin Daoust, Réal Villeneuve, M. et Mme Liguori Mercier, M. et Mme Eugène Mercier, Mlles Gabrielle et Cécile Mercier, Mme B. Malboeuf, Edouard Mercier, Mme Joseph Daoust, Florian Palment, M.

St-Chrysostôme

Va et vient

Mlle Gisèle Huot, inst., a passé les vacances de Pâques à Montréal, chez sa soeur, Mme Walter Marcell.

MM. Florent Huot et Lionel Payant du Collège de Valleyfield ont passé les vacances de Pâques dans leurs familles.

M. Aldéo Huot, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, et Mlles Marie-Ange et Anita Huot, du Couvent de St-Chrysostôme, en visite, dimanche dernier, chez leur père, M. Wilfrid Huot.

M. et Mme Georges Décosse, chez M. Armand Asselin, de St-Antoine

et Mme Donat Lalonde, M. et Mme Dieudonné Poirier, Mlle Eveline Ewart, Mlle Marguerite Provost, Mlle B. A. Elie, les élèves du collège St-Timothée, les R. F. Latrelle et Villemure C.S.V. Les élèves du couvent St-Timothée, les R.S. de la Compagnie S.N.J.M., Mme Léonide Leboeuf, Mme Albini Robert, Mme Hervé Primeau, Mlle Marie-Claire Pilon, Pierre, André, Rosario Leduc, Rolland Hainault, Rosario et Rolland, Julien, Romeo Langevin, M. et Mme Hugues Plante, Cléophas Provost, Josephat Benoit, Henri Miron, Silvia Paiement, Agna Paiement, Gaston Leboeuf, Médard et Emile Leduc, Yvon Bélair, Mlle Rita et Simone Provost, Charlemagne Lefèvre, Jean-Paul Robitaille, Mlle Précille Nolin, Mme Romeo Fortier, Marc Meloche, Gaétan Paiement, M. et Mme Cornelius Hébert, Mlle Laurentia Miron, Isai Miron, Jean-Paul Galarnéau, Josephat Morand, M. et Mme Médard Legault, A. Vaillancourt, Mlle Patricia Sullivan, Mlle Juliette Bayard, Mme Frank Syms, Ernest Julien, Jeanne Tessier, Donat Himbault.

Dans le sanctuaire on y remarquait, M. l'Abbé J. A. Taillefer, vicaire et directeur aumônier du C.P. les MM. les Révérend Frères Latrelle et Villemeure C.S.V.

Abbé, dimanche dernier.

M. Simon Dagenais, M. et Mme Alphonse Dagenais et leurs enfants, de Ste-Martine, en visite chez M. Alphonse Dagenais.

M. et Mme Edouard Parent, la famille Wellie Primeau, d'Aubrey, M. et Mme Aimé Papineau, de Ste-Clothilde, chez M. Zénophile Primeau, dimanche dernier.

Mlle Germaine Crête, inst., de St-Antoine Abbé, était chez son père, M. Olivier Crête, à l'occasion de Pâques.

Mlle Jeanne Crête est de retour d'une promenade passée chez son oncle, M. Arthur Crête, de St-Antoine Abbé.

M. Gilles Leduc a passé quelques jours chez sa mère, Mme Lionel Leduc, de St-Timothée.

Mlles Cécile et Anita Soucy et Laurette Laberge, de Valleyfield, chez M. J.-B. Couillard, dimanche dernier.

M. Gontran Bourdeau, de St-Rémi, en visite chez son père, M. Philias Bourdeau.

M. Wilfrid Laberge, de passage à St-Antoine Abbé, dernièrement.

M. Léo Bourdeau a fait l'acquisition de l'ancienne boucherie de M. Roméo Beaudin.

La tempête de neige que nous avons eu dernièrement n'a pas empêché les automobiles de circuler avec plus ou moins de difficultés.

Le 22 mars avaient lieu les funérailles de Mme Pierre Primeau, décédée à Montréal. Elle laisse 4 filles et 3 garçons.

BAPTEME

Demers—A M. et Mme Armand Demers (Irène Largess) est né un fils baptisé Joseph, Henri, André, Claude. Parrain et marraine, M. Léon Largess, oncle de l'enfant et Mme Vve J. Largess, grand'mère.

Magasin de coupons maintenant ouvert
Mme Geo. Charlebois
57, rue Ellice



ÊTES-VOUS MISÉRABLE LA MOITIÉ DU TEMPS?
Quand vous êtes tourmentée par les maux de tête, que votre travail ou votre nourriture vous laissent indifférente, que vous observez les déchets empoisonnés obstruer votre système. Éliminez-les avec l'Eau Riga—de façon douce mais complète—et demandez la santé et l'énergie. nom. Aussi la Limonade Riga... pour enfants et invalides.

Le Laxatif qui vous tient EN FORME

EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

Garantie Satisfaction Economie
Tél. 310
Spécial: rideau 30c la paire et plus.
Buanderie Valleyfield

Soirée-surprise bien réussie

Une soirée-surprise organisée par Mlles Bertrande Marchand et Madeleine Godbout en l'honneur de Mlle Marguerite Godbout, à l'occasion de son anniversaire de naissance, avait lieu, dimanche soir, au club de Salaberry. Ont pris part à cette brillante réunion d'amis: Mlles Hélène Rochefort, Gertrude Godbout, Simone Godbout, Marielle Laberge, Madeleine Meloche, Dolorès Hébert, Armande Clermont, Anna Perron, Marguerite, Marie-Berthe, Marie-Claire Tremblay, Marie-Jeanne Bélanger, Lise Barette, Cécile et Laurette Lafleur, Yvette Leblanc, Françoise Clermont, Marguerite Leduc, Pauline Timmins, Marguerite Monette, Claire Laboursodière, Gertrude Sylvestre, Henriette Marchand, Thérèse Marchand, Madeleine et Hélène Lapointe, Madeleine Côté, Thérèse Cadieux, Marguerite et Thérèse Vachon, Rachel et Hélène Huneault; MM. Raymond-Guy Oumet, Roy Sunstrum, Gaston Mongeau, Yves Godbout, Maurice Lemieux, Paul-Emile Larivière, Jacques Tremblay, Albert Leblanc, Gilles Nault, Elphé Hébert, Jean-Charles Leduc, F. Primeau, Léon Laberge, Philippe et Maurice Malouin, Médard Bélanger, Eddy Monette, Jean Lapointe, Lucien Bombardier, Paul Huneault, Rolland Cadieux, Arthur Marchand, Jean Lacroix, Raphael Monette, Lucien Monette, Louis René Beaudoin, Zénon Daoust, Paul Lapointe, Jean Frappier, René Provost, André Renaud, Guy Marchand, Eugène Martin, Maurice Vachon, Edgar Hébert, Pierre Trudeau, Jacques Lapointe, Jean-Louis Amiot, Laurent Sylvestre, M. Larose, M. et Mme Arthur Sullivan, M. et Mme Jacques Malouin, M. et Mme Gustave Marchand, M. et Mme Gilles Amiot, M. et Mme Ls.-Ph. Godbout, Mme Lorenzo Godbout.

Modernisez Votre CUISINE
avec un nouveau **POELE de LEGARE**

Poêle-Fournaise **"PONTIAC"**

Le dessin moderne et élégant de ce poêle, son riche fini, sa construction supérieure et pratique, ses qualités extraordinaires de cuisson et de chauffage le classent au premier rang des poêles canadiens.

COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE

Deux règlements passent en première lecture au conseil

(suite de la première page)

Article premier

En remplaçant, dans la cédule A, dans la section intitulée "Compteurs," le paragraphe commençant par les mots "Les taux pour la fourniture de l'eau au moyen d'un compteur sont les suivants," par le paragraphe suivant:

"Les taux pour la fourniture de l'eau au moyen d'un compteur sont les suivants:

- Consommation inférieure à 1,000,000 de gallons par année, \$0.15 par 1000 gallons
- 1,500,000 de gallons par année, \$0.12 par 1000 gallons
- 3,000,000 de gallons par année, \$0.10 par 100 gallons
- 4,000,000 de gallons par année, \$0.09 par 1000 gallons
- 6,000,000 de gallons par année, \$0.08 par 1000 gallons
- 11,000,000 de gallons par année, \$0.07 par 1000 gallons
- 40,000,000 de gallons par année, \$0.06 par 1000 gallons

Escompte de 10% si compte payé dans 20 jours.

Les taux ci-dessus s'appliqueront à toute consommation faite depuis le 27 mai 1936.

Article Deuxième

En ajoutant le paragraphe suivant, dans la cédule A, à la fin de la section intitulée "Compteurs":

Lorsqu'un compteur sera installé en vertu du présent règlement, et que le consommateur refusera de s'approvisionner de l'eau de l'aqueduc, le taux minimum qui lui sera chargé et sera exigible sera, en outre le loyer du compteur, le taux établi en se basant sur la valeur locative ou annuelle de la propriété, tel que décrété par les premières sections de la cédule A du présent règlement.

Article Troisième

Vu qu'il y a urgence, le présent règlement entrera en vigueur dès qu'il aura été publié, conformément aux dispositions de la Charte de la Cité.

A la suite de plusieurs plaintes au sujet des chiens errants dans la ville, et causant des dommages aux parterres et menaçant quelquefois la personnes des citoyens, le Conseil a décidé d'étudier la question de restreindre la liberté des chiens, comme cela se pratique dans plusieurs autres villes, où les chiens ne peuvent circuler seuls dans les rues. Un avis de motion a été donné par M. l'échevin Donat Leboeuf à l'effet qu'un règlement sera proposé à une séance ultérieure du Conseil pour modifier en conséquence le règlement existant actuellement au sujet des chiens.

Une demande des vendeurs de radios se plaignant de la concurrence déloyale que leur cause des individus passant de porte en porte, est lue et laissée sur la table pour étude.

Lecture est faite d'une lettre de Madame Thérèse Gendron Amiot, donnant quelques détails au sujet des dépenses que peut occasionner une école de sciences ménagères. Ces dépenses se monteraient à environ \$2,595.00. Cette lettre fut

laissée sur la table, vu que Madame Amiot doit communiquer au Conseil le montant des octrois qui pourront être obtenus des gouvernements fédéral et provincial.

Deux demandes de permis de construction furent accordés: l'un de la part de M. Moïse Leduc, pour une maison qui sera située à neuf pieds de la ligne de la rue Edmond, et l'autre de la part de M. Wilfrid Legros, pour une addition à sa propriété, rue Hermine, laquelle sera située à 2 pieds 6 pouces de la ligne de la rue.

La Ligue des propriétaires de Valleyfield, par l'entremise de son secrétaire, demande au Conseil que toutes les réparations et améliorations qui seront faites aux propriétés soient exemptés de taxes durant l'espace d'au moins trois ans, afin que les propriétaires puissent profiter du plan d'amélioration, sans surplus de taxes. M. l'échevin Adé-lard Monette mentionne qu'une loi pour autoriser les municipalités à ce faire est actuellement à l'étude par le gouvernement provincial, et que cette demande devrait être laissée sur la table jusqu'à l'adoption de cette loi.

Lecture est faite d'une longue lettre de M. Horace Lauzon, suggérant au Conseil de payer les chômeurs en bons, qui serviraient ni plus ni moins que de monnaie municipale, avec lesquels les chômeurs paieraient les marchands, qui eux-mêmes seraient remboursés par la ville, lorsque les parts des Gouvernements lui auraient été remises. De cette manière, la Cité serait dispenser de payer des intérêts aux banques en attendant la rentrée de la part contributive des gouvernements. Cette lettre est référée au Président des Finances, absent de l'assemblée.

Le sous-secrétaire de la Province, dans une lettre adressée à Son Honneur le Maire, mentionne qu'on a l'intention, d'émettre, d'ici quelques jours, une proclamation déclarant jour de fête publique le 12 mai, jour du couronnement et de demander aux municipalités d'organiser des fêtes à cette occasion, le mieux approprié aux conditions locales. Cette lettre est filée aux archives en attendant d'autres développements.

Une lettre du Ministère du Travail, soumettant un projet de règlement concernant le chômage, est lue et laissée sur la table.

Il est résolu de demander des octrois au Gouvernement pour les dépenses de chômage qui seront encourues durant les mois de avril et mai.



M. JOSEPH-ARMAND PINSONNEAULT, gérant du dépôt de la National Breweries Limited, à St-Rémi, qui a été récemment élu maire de Sherrington.

Citoyen de St-Rémi maire de Sherrington

Joseph Armand Pinsonneault, gérant du Dépôt de la "National Breweries Limited" à St-Rémi, a été récemment réélu, par acclamation, maire de Sherrington, comté de Napierville.

M. Pinsonneault est entré au service de la Brasserie Frontenac en 1923 et en 1933, fut nommé gérant à St-Rémi, ayant charge des ventes et de la distribution dans ce district des produits des Brasseries Dawes, Dow et Frontenac. Né à Sherrington, il est demeuré dans le district toute sa vie, à l'exception du temps où il alla à l'Université d'Ottawa. Pendant vingt-cinq ans, il était secrétaire de la Paroisse de Sherrington, et pendant quatorze ans il était l'agent local de la Banque Canadienne Nationale.

Il est un des directeurs de la "Napierville Cannery Limited."

Ainsi que la compagnie qu'il représente, monsieur Pinsonneault est intéressé dans la culture. Il est président de l'Association des Perche-

VOI, CET ALIMENT CORRIGE LA CONSTIPATION

Craignez ces jours où vous êtes mal en train, indolent, indifférent où vous avez la tête lourde. Ces troubles proviennent souvent de la constipation. La cause réelle de la constipation, c'est le défaut de "matières inassimilables" dans le régime alimentaire. L'organisme manque d'exercice.

Une savoureuse céréale, le Son Kellogg's ALL-BRAN vous fournira ces "matières inassimilables" qui absorbent l'humidité de l'organisme, forment une masse molle qui libère doucement l'intestin.

Pourquoi vous obstiner dans votre malaise? Des millions de personnes consomment du Son ALL-BRAN. Epruvé, il s'avère efficace et sans danger. Le Son ALL-BRAN est garanti. Essayez-le durant une semaine. Si vous n'en êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé par la Compagnie Kellogg.

Deux cuillerées à soupe par jour suffisent généralement. Il se sert comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans vos recettes. N'oubliez pas que le Son ALL-BRAN est riche en vitamines B et en fer.

Assurément vous préférerez absorber un aliment au lieu de pilules et de drogues. Procurez-vous le Son ALL-BRAN chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London.

rons de Pur Sang pour les comtés de Napierville et de Laprairie, et de la Société Coopérative d'Agriculture de Sherrington.

Il est particulièrement intéressé dans le commerce du laitage, et est le propriétaire d'un excellent troupeau de bestiaux purs sang d'Ayrshire. Le troupeau est bien connu dans le Comté et a remporté plusieurs prix aux Exhibitions d'Agriculture locale. En 1936, un de ses taureaux a gagné une médaille spéciale présentée par la Cie d'Assurance La Prévoyance, comme étant le meilleur animal d'espèce quelconque, dans l'exhibition du Comté de Napierville.

M. Pinsonneault est un grand amateur de sports, mais ses activités dans la vie l'en ont empêché de prendre part ou de se spécialiser dans un jeu quelconque.

St-Anicet

MM. Gilles Dumouchel, Jacques Castagner et Georges Quenneville ont passé les vacances de Pâques dans leurs familles. Ils sont étudiants au Séminaire de Valleyfield. M. et Mme Jules Auger, de Ver-

chères, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Siméon Dubois. M. Dubois se remet bien de sa récente maladie.

M. Victorien Dubois, de Montréal, et MM. Viau et Woolworth, de Valleyfield, étaient en visite, dimanche, chez des parents et amis.

M. Donald Caza a eu la jambe amputée à la hauteur du genou. Il se remet bien de son opération.

Mlle Madeleine Nantel et des amis de Montréal, étaient en visite chez Mlle Eva Quenneville, en fin de semaine.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Ross, née Rankin, décédée à l'âge de 88 ans. Elle laisse un fils, John, une belle-fille et une petite-fille.

Messieurs les abbés Simon et De-guire, professeurs au Séminaire de Valleyfield, sont venus aider M. le curé J.-A. Reid aux offices de la semaine sainte et du jour de Pâques.

M. Napoléon Guernon, de Montréal, était en visite chez sa tante, Mme Albert Forgues.

Les amis de M. Hubert Quenneville se sont réunis à la demeure de ses parents pour lui souhaiter une bonne fête, lundi dernier.

Les cultivateurs profitent les plus des réductions du tarif du téléphone

Les cultivateurs bénéficieront d'une économie annuelle de plus de \$100,000, grâce aux réductions du tarif des abonnés ruraux en vigueur le 1er avril.

Dans ce district, le tarif rural est réduit de 25 sous par mois — \$3.00 par année.

Autres réductions

Postes combinés— réduits de 30 à 15 sous par mois de plus qu'un poste mobile (en vigueur avec les comptes de mai).

Frais d'installation— Les téléphones commerciaux sont réduits de \$2.25 à \$2.00.

Frais de raccordement— (où l'appareil est en place) pour téléphones commerciaux, réduits de \$1.15 à \$1.00; les frais de déplacement intérieur sont réduits de \$2.00 à \$1.00 (en vigueur le 1er avril).

Communications interurbaines à faible distance—

Les appels de personne à personne tarifés à 20 sous sont réduits à 15 sous. Le supplément exigé pour le virement des frais d'appel entre postes peu éloignés est aboli (en vigueur le 1er avril).

Appareils pour les sourds—

Ce type d'outillage mis à la disposition de ceux qui ont l'ouïe dure, est réduit de \$2.50 à \$1.50 par mois.

Ces réductions, surtout celles qui affectent les téléphones des cultivateurs, contribueront à accroître l'usage général du service téléphonique, en même temps que la valeur de celui-ci pour tous les usagers.



Pour l'assurance de votre

AUTOMOBILE OU CAMION

Police spéciale pour cultivateurs.

Téléphonez au numéro 378 ou 706

DELPHA SAUVE, M.P.P. **RENE SAUVE**

Service prompt. Réclamations réglées avec satisfaction.

'TI PIT LE CHÉTI

PAR EDDY PRÉVOST



Un incendie détruit...

(suite de la 1ère page)
assurée pour \$5000.

Le magasin de Vêrande Lemieux qui se trouvait à 25 pieds à peine de l'hôtel prit feu lorsque le vent changea de direction. Ceux qui s'étaient portés au secours, voyant qu'ils ne pouvaient sauver l'hôtel, portèrent leurs efforts vers le magasin Lemieux.

La pompe à incendie électrique commençait à fonctionner quand le feu prit aux poteaux et coupa les fils, arrêtant ainsi le courant. Sans cet accident, le magasin Lemieux aurait probablement été sauvé.

Tout ce qui se trouvait dans la première partie du magasin put être sauvé ainsi que le registre qui était d'une grande valeur. Presque tout l'ameublement de la maison put être sauvé.

Lorsque M. Lemieux fit l'inventaire en janvier, il avait plus de \$11,000 de marchandises. La bâtisse elle-même valait \$3000. Les pertes totales se chiffrent à environ \$9000. Il avait environ \$5000 d'assurances sur la bâtisse et le contenu du magasin. La bâtisse fut

complètement détruite et l'on a déjà commencé à rebâtir.

Après la destruction de la bâtisse Lemieux, le feu, se dirigea vers la propriété de M. Lussier chez qui se trouve le Bureau de Poste. Le garage fut réduit en cendres, les vitres brisées et les meubles endommagés par l'eau, mais tous les dossiers du Bureau de Poste purent être soustraits à l'incendie. M. Lussier est également secrétaire de la commission scolaire. Les registres et dossiers des écoles furent remis à leur place après que les pompiers eurent réussi à sauver le bureau et la maison. Les dommages sur la propriété de M. Lussier se chiffrent à environ \$800.

Arthur Chartrand qui demeure près du magasin Lemieux, subit aussi pour quelque \$100 de dommages.

Les flammes qui s'échappaient du magasin Lemieux causèrent pour plus de \$500 de dommages à la demeure de M. Olivier Husereau.

Les pompiers volontaires ont travaillé toute l'après-midi tandis qu'une centaine d'autres personnes transportaient la marchandise et les meubles en lieu sûr.

Il n'y eut aucun accident de nature grave. Cependant, Roger Barrette fut légèrement brûlé lorsqu'une planche le frappa à la figure.

Un garage est détruit

(suite de la première page)
répandre la gasoline du bidon qu'il tenait dans sa main. La gasoline répandue sur le plancher augmenta le foyer de l'incendie.

Les pompiers utilisèrent trois pompes prenant directement l'eau de la rivière. Dès que l'alarme fut donnée, l'on s'empressa de sauver les meubles du deuxième étage habité par M. Billette et Mme Lelerc.

Vers les dix heures, le toit s'effondra dans le foyer de flammes. La chaleur fut si grande par suite de l'intensité de l'incendie que le magasin Osmond Bros. dut se protéger pour ne pas être à son tour incendié. L'on commença même au restaurant Beauchamp à déménager certains articles par crainte que le feu se répandit jusque-là.

Le garage Central était situé sur la rue Principale et était une construction remodelée de brisques. Le premier étage était occupé par le garage, le deuxième par des appartements et le troisième était exploité pour une salle de danse. Cet édifice servit jadis comme hôtel.

Les pertes de la compagnie Shell Oil et de M. Billette sont couvertes en partie par les assurances.

Les automobiles qui se trouvaient dans le garage furent sauvées tandis que le piano de la salle de danse fut détruit.

St-Urbain

CARNET SOCIAL

M. et Mme Rodolphe Marcell et leur fils Yvon de Montréal chez Mme A. Jodoin.

M. et Mme Armand Cardinal et leur famille de Montréal chez M. Jos. Marcell.

M. et Mme A. Marcell, M. Jacques et Pauline Marcell à St-Isidore dimanche dernier.

Mlle Cécile Fyfe de St-Constant chez sa soeur, Mme Roma Beaulieu.

Mlle Emelle Beaulieu de Montréal chez son père, M. Josaphat Beaulieu.

M. René Lemay, étudiant à l'externat classique de Saint-Sulpice, pour une huitaine chez Mme Trépanier.

M. Roland Marcell, M. Galarnau pour une huitaine chez M. Patrick Marcell.

M. et Mme Léo Desrochers et leur famille chez M. Léandre Lazure.

M. et Mme Léo Vary de Montréal chez M. et Mme Antonio Mallette.

M. et Mme René Barrette chez B. Johnny Demers de St-Isidore dimanche dernier.

M. et Mme Philippe Barrette et leur fils Claude M. John Barrette à St-Michel chez M. et Mme Yvon Barrette.

M. H. Morand passa quelques jours à Montréal.

Mlle Gabrielle Morand chez son père, M. H. Morand.

Le travail de M. Adolphe Cherrier, ancien pompier de Montréal, fut réellement d'un aide précieux car il dirigea tous les efforts des volontaires pour éteindre les flammes.

La compagnie Shell Oil construira probablement un nouveau garage pour remplacer le détruit.

Mise au point de M. W.-G.-E. Aird

Dans le dernier numéro du "Gleaner", sous le titre de "Workers from Other Cities at local mills", un paragraphe donnait l'opinion suivante du Conseil de Valleyfield: "Plusieurs sans doute jugeront cette manoeuvre pour forcer la compagnie à accepter les plans de construction du Pont des rues Chaussée Dufferin."

Le Gérant de la Montreal Cottons, M. W. G. E. Aird, a répondu à cette assertion en affirmant que "Cette information n'était pas correcte parce que la Compagnie ne retardait aucunement la construction du nouveau Pont mais qu'elle attendait le Conseil pour savoir quel travail devait être exécuté."

**SOIGNEZ VOTRE MISE
INSPIREZ CONFIANCE,
VOUS SEREZ PROSPERE**

Notre spécialité: Habits faits sur vos propres mesures dans nos ateliers—\$25.00.

A. A. CADIEUX

Tailleur,
VALLEYFIELD 42, rue Ste-Cécile
Téléphone 197,

Au nombre des élèves en vacances de Pâques on mentionne: Miles Monique Beaulieu de l'Ecole Normale de Valleyfield, Miles Solonges Ste-Marie, Gabrielle Doré, M. Viau de l'Ecole Classico Menagère de Ste-Martine, Miles Jeannine Rose, Lucille Jodoin, Cécile Beaulieu du couvent de St-Jean-Chrysostôme, Mlle Gabrielle Roy, Madeleine Lemieux de l'Ecole Normale de Montréal, MM. Yvon et Marcelle Trudeau, M. Roger Thibert du Séminaire de Valleyfield, etc.

M. l'abbé Hyacinthe Brais, du Séminaire de Valleyfield chez son père M. Arthur Brais.

M. Cheri Laplante d'Ottawa chez sa soeur, Mme H. Sabourin.

Mme Horace Sabourin, Mme et Mlle Marie-Blanche Sabourin à Montréal en fin de semaine.

M. Gerard Thibert de Ste-Philomène chez M. Zénon Thibert.

Mlle Lucille Jodoin à Montréal chez des parents.

M. Guy Barrette de Lachine chez son grand-père M. Joseph Barrette.

M. et Mme Jos. Rose et leur fille Jeannine à Montréal.

Mariage

On annonce le mariage de Mlle Simonne Raymond, fille de M. Jos. Raymond, junior (décédé) à M. Isidore Yelle, fils de M. J. Yelle de St-Isidore. La bénédiction nuptiale leur sera donné dans l'église paroissiale, le 7 courant dans la plus stricte intimité.

Samedi soir le cercle paroissial de St-Urbain organisait un bingo en faveur de leur cercle. A la même occasion eût lieu le tirage d'un dindon, don du maire de la paroisse, M. Raoul Vinet. Malgré la mauvaise température il y avait foule à tous les kiosques. Tous les membres du cercle furent très satisfaits car les recettes furent élevées.

Un comble

—Où est ton parapluie?
—Heu! . . . Je l'ai oublié en allant réclamer mon portefeuille au Bureau des Objets trouvés!

Nouvelle émission \$44,000.00

CONGREGATION DE SAINT-DOMINIQUE DU TIERS-ORDRE ENSEIGNANT

(connue sous le nom des Religieuses Dominicaines)

Obligations 1ère hypothèque

— 3½% et 4% —

Toutes les obligations à 3½% ont été vendues privément

Datées le 1er juin 1937

Echéant: Juin 1938 à 1952

Coupons payables semi-annuellement (1er juin-1er décembre)

Fiduciaire: LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, Montreal.

Cette Congrégation, fondée en France en 1853, s'établit aux Etats-Unis en 1907, puis au Canada en 1925. En 1927, le Noviciat fut transféré de Hudson, Comté de Vaudreuil, à Valleyfield.

BUT DE L'EMISSION:

Le produit de cette émission servira entièrement au rachat des obligations de l'ancienne émission, portant intérêt à 5%.

GARANTIES:

Les obligations seront garanties par une première hypothèque sur les immeubles de la Congrégation, situés à Valleyfield, dont le valeur est d'environ \$130,000.

REVENUS:

Les sources de revenus de la Congrégation proviennent: a) du noviciat, b) de l'enseignement, c) des retraites fermées. Ce noviciat est alimenté surtout par les autres maisons de la Communauté, dont la principale est à Lewiston, Mass., U. S. A.

TABEAU DES ECHANGES

3½%		4%		4%	
1938	\$1,000	1943	\$1,000	1948	\$1,000
1939	1,000	1944	1,000	1949	1,000
1940	1,000	1945	1,000	1950	1,000
1941	1,000	1946	1,000	1951	1,000
1942	1,000	1947	1,000	1952	30,000

PRIX: 100 et l'intérêt couru.

J. GERARD BELANGER, L.S.C.,
Directeur-Gérant

Tél. Bureau 802, Résidence 91, 48, rue Ste-Cécile

Crédit Anglo-Français Ltée

La Chambre de Commerce approuve à l'unanimité

(suite de la première page)
 moyens de venir s'installer à leurs frais feraient mieux de ne pas venir.

Au sujet de la Valleyfield Canning on discute du projet de faire une démarche à Québec pour que soit continué l'octroi de \$600 que le gouvernement accordait à cette entreprise autrefois. Sur une proposition de M. Miron, secondé par M. Monette, on adopte une résolution pour faire cette demande au gouvernement. Copie en sera transmise au Conseil de ville, aux conseils des villes et des villages et au député.

M. Monette observe que le salaire minimum fixé par les contrats collectifs sont les mêmes ici qu'à Montréal, alors qu'ils devraient être moindres. Il y va de l'intérêt de l'ouvrier que ces salaires soient revisés à Valleyfield, selon la même échelle que dans les autres villes de même importance, car ainsi il y aurait plus d'ouvrage, la construction reprendrait. On adopte une résolution dont copie sera transmise au Conseil et à l'Association Ouvrière, invitant deux représentants de ces groupes à venir rencontrer le président et le secrétaire de la Chambre de Commerce.

M. Miron rappelle la suggestion de M. Billette de fournir aux marchands l'occasion de se rencontrer. Il suggère que le Comité Industriel s'occupe de réaliser ce projet. M. Monette parle de l'organisation des magasins Victoria pour connaître les dettes des clients. M. le notaire Leduc donne des statistiques sur le commerce qui échappe aux marchands locaux. M. McDonald suggère que le Comité Industriel voie tous les marchands même s'ils ne sont pas membres.

On discute ensuite des amendements à la charte. S. H. le maire dit que le bill sera présenté par le député de Soulanges et défendu par Laurendeau et Cossette. M. Miron ajoute que la Ligue des Propriétaires s'oppose à l'ouverture des chemins par la ville, à la taxe sur les magasins à chaîne et aux officiers permanents. On répéta les expli-

St-Urbain

Nomination

M. Arthur Gervais, président du cercle paroissial, a été nommé juge de paix pour notre paroisse.

Va et vient

Mme Berthe Vincent, d'Outremont, pour une huitaine, chez Mme Trépanier.

MM. Laforce et Daignault, de St-Rémi, pour quelques jours chez M. A. Chouinard.

M. et Mme H. Bonnier, de Ste-Martine, chez M. et Mme René Barrette.

Se rendaient à Malone, samedi dernier: Mme Dr. Trépanier, Mlle L. Fournier, Mlle Y. G. et M. Trépanier de St-Urbain.

M. Girard Côté, Mlle Gertrude Legris, Mlle Lucrèce Côté, M. Conrad Côté se rendaient à Howick, ces jours-ci.

M. Alphonse Dubuc, actuellement hospitalisé à Valleyfield, est en pleine voie de rétablissement.

La jeunesse sportive de St-Urbain voit avec regret son patinoire qui lui a valu de passer l'hiver d'une façon aussi intéressante, devenir qu'une immense nappe d'eau. Heureusement, voilà enfin la belle saison des sucres, qui saura, par ses divers plaisirs, compenser pour les moments intéressants passés à patiner.

M. Philippe Boyer, agent d'assurance, chez M. Z. Ste-Marie.

catons déjà donnés sur les amendements et on adopta à l'unanimité une résolution approuvant les amendements demandés à la charte.

On adopta à l'unanimité la résolution suivante présentée par M. J.-M. Leduc:

Attendu que la loi fédérale dite "loi du logement 1935" a été passée pour encourager et faciliter la construction de maisons dans tout le Canada ou de villes;

Attendu que la construction de maisons pour activer l'industrie et procurer du travail à nombre d'ouvriers et remédier ainsi en partie au chômage;

Attendu que les compagnies d'assurances et de fiducie autorisées à effectuer des prêts suivant cette loi ne sont pas organisées pour effectuer des prêts dans notre district;

Attendu que cet état de choses est au détriment de notre district;

Qu'il soit unanimement résolu que cette Chambre demande au gouvernement que la loi du logement 1935 soit appliquée dans ce district et que copie de cette résolution soit transmise au Premier Ministre du Canada, au Ministre des Finances, à notre député fédéral, au Conseil de Ville de Valleyfield et à la Chambre de Commerce de Beauharnois.

Nouveau député

protonotaire

M. Gérard Mercier, demeurant rue Ellice, occupe depuis hier matin son nouveau poste de député protonotaire au Palais de Justice de Valleyfield. Il remplace M. Diomède Cousineau.

Visite d'un ancien vicaire

St-Timothée a eu la visite de son ancien vicaire, M. l'abbé Valérien Carrière, actuellement à Pointe-Fortune. M. l'abbé Carrière était venu chanter le service de Mme Armand Cardinal.

Mme Arthur Montpetit de St-Timothée est tombée gravement malade dimanche dernier en sortant de l'église. Elle fut transportée chez M. J. T. Galarneau où l'on appela le prêtre et le médecin. On lui administra les derniers sacrements. Depuis, son état ne s'est guère amélioré.

Election remise

Les élections des vétérans qui devaient avoir lieu mercredi soir, ont été remises à mercredi soir prochain. L'assemblée se tiendra à l'hôtel Larocque à huit heures. Tous les membres sont priés d'être présents.

St-Chrysostôme

M. et Mme Florian Laberge et leur fils Jean-Louis, chez M. Emilien Laberge, dimanche dernier.

Mlle Cécile Soucy, de Valleyfield, chez son grand-père, M. J.-B. Couillard, dimanche dernier.

M. et Mme Omer Laberge et leur fille Annette, de St-Urbain, étaient en visite dernièrement chez M. Wilfrid Huot.

Milles Clothilde et Suzanne Favreau, de Montréal, chez leur mère, Mme T.-C. Favreau, dimanche dernier.

Mme Alexandre Parent qui a été retenue au lit à cause d'une pneumonie se rétablit.

Mlle Florisca Primeau, à cause d'une attaque de grippe, a dû s'absenter de l'école pour quelques jours.

Côteau-du-Lac

Les paroissiens de Côteau-du-Lac ont eu le privilège d'entendre une seconde fois, en l'église paroissiale, les Sept Paroles du Christ.

L'exécution eut lieu le Jeudi Saint au soir, sous la présidence de M. le curé Gustave Mailloux. Cet imposant oratorio de Théodore Dubois fut interprété par notre excellente chorale composée d'environ 50 voix: hommes, dames et enfants. Notre curé commenta le texte liturgique. Solistes: MM. Armand Delisle, Clet L'Ecuyer et Jean Besner. Orgue: Mlle Annette Leroux. Direction: M. J.-B. Létourneau, inst.

Nos collégiens, toujours avec leur humeur de gais lurons, sont de passage dans notre localité pour la fête de Pâques, chez leurs parents. Parmi eux: MM. Maurice Langevin, Emile Ménard, Joseph-Henri Leroux, Rolland Leroux, Réal Gendron, Réal Faucher.

Carnet social

M. et Mme René Harvey étaient de passage, dimanche dernier, chez M. et Mme Téléphore Rousselle.

Mlle Marie-Jeanne Allard est en promenade chez sa soeur, Mme Léopold Charlebois.

M. et Mme Raoul Lalonde étaient parmi nous dimanche dernier.

M. Elphège Lefebvre, employé aux douanes de Montréal, est de passage chez ses parents, M. et Mme Théodase Lefebvre.

M. Albert Lacombe, employé à la Dominion Bridge de Lachine, est de passage chez ses parents, M. et Mme Xavier Lacombe.

Accident

Mme Alexandre Boyer se fractura un bras la semaine dernière.

Anniversaire

Dimanche soir, chez M. et Mme Joseph Langevin, eut lieu une soirée à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Clet L'Ecuyer. De superbes cadeaux furent présentés au héros de la fête par M. et Mme Joseph-Ernest Leroux, Mlle Gilberte Langevin, M. Maurice Langevin. Il y eut, durant la soirée, partie de cartes, danse et chant.

Parmi les invités l'on remarquait MM. Omer Pharand, Dosithe L'Ecuyer, Mlles Annette Leroux, Simone Leroux, Thérèse Leroux, Marie de Lourdes Leroux, Madeleine Pharand, Gilberte Langevin, MM. Joseph Henri Leroux, Jean-Paul Deguire, Rolland Leroux, Maurice Langevin et plusieurs autres.

Harmonie Wilson

L'Harmonie Wilson Inc. de Côteau du Lac reprendra ses activités vendredi, le 2 avril, sous la direction de maître Signor A. DeLisle, ancien joueur de la Marine Française. Il faut donc espérer que sous la direction de ce maître compétent notre fanfare se placera au nombre des meilleures des alentours.

Démission à la Société des Concerts

Le Dr Aberdeen McCabe a donné sa démission, il y a quelques jours, comme directeur de la Société des Concerts. Comme il n'y eut pas d'assemblée depuis, sa démission n'a pas encore été acceptée.

Au Séminaire

Cette année, comme toujours, les élèves reçurent avec joie les quatre jours de congé qu'on leur offrit comme cadeau de Pâques. Il est à espérer que ce congé du mois "multiplié par quatre" portera les élèves à mieux étudier et à bien continuer l'année scolaire qui touche à son terme.

Les finissants du cours classique sont maintenant en retraite pour décider de leur vocation. Le R. P. Ange-Albert, O.F.M., supérieur de la Maison du Christ-Roi de Châteauguay, est le prédicateur.

Production considérable de la St-Lawrence Alloys

Parmi les nouvelles industries qui se sont établies au Canada en 1936, la St-Lawrence Alloys Limitée, à Beauharnois, a fait belle figure. La compagnie fut organisée en 1936 sous la charte du dominion pour la manufacture du fer altéré. Les travaux pour l'érection de la bâtisse ont commencé dans la première semaine de mai et firent de tels progrès que l'érection de la bâtisse en acier commença en juin. La fournaise électrique et d'autres accessoires furent posés en juillet. Les travaux se terminèrent à la fin de juillet et la fournaise fut mise en marche le premier jour d'août. On mit la première charge dans la fournaise le 5 août et le premier envoi en Angleterre s'effectua le 13.

Les personnes qui se rendent à Beauharnois se demandent ce qu'est cette bâtisse et nombre de gens de Valleyfield s'y rendirent attirés par la réflexion des feux sur le firmament. Ils furent grandement étonnés de constater qu'il n'y avait aucun incendie.

L'usine consiste en un édifice de brique et d'acier de 200 pieds de long par 100 de large, comprenant l'espace réservé à l'installation future de trois fournaises de 3 chevaux-vapeur chacune. La deuxième fournaise fut mise en opération le 21 décembre et 20 tonnes de métal obtenues dans cette fournaise furent expédiées en Angleterre le 26 décembre et 20 autres le 30. La troisième fournaise est en marche depuis le 25 janvier. Plus de \$200,000 ont été investis dans cette entreprise.

Tous les travaux, y compris l'emballage se font dans la même bâtisse et se poursuivent selon un

système qui diminue la main-d'oeuvre.

Toutes les matières brutes, sauf les retailles d'acier arrivent directement à l'endroit où elles doivent être traitées, ce qui fait qu'on n'a à payer aucun frais de transport autre que ceux payés par les fournisseurs.

On a apporté une attention spéciale à l'aménagement de l'édifice et le système de ventilation soustrait les travailleurs aux méfaits des gaz que s'échappent des produits fondus.

L'installation électrique consiste en une première pièce qui peut renfermer deux transformateurs de 15,000 chevaux-vapeur chacun dont un est déjà installé. Le courant primaire est réduit de 44,000 volts à 13,200. Une deuxième pièce contient les transformateurs de distribution et dans une troisième le courant est réduit de 13,200 volts au voltage requis pour les fournaises. L'électricité est fournie par la Beauharnois Light Heat & Power située à 3000 pieds de l'usine.

Pour transporter les produits, la compagnie utilise des wagons en fer et des camions. Actuellement on est à poser plus de 3000 pieds de rails sur la propriété de la compagnie. Les barils dans lesquels les produits sont expédiés en Angleterre sont fabriqués à l'usine même.

Durant les mois d'août et septembre 800 tonnes ont été expédiées en Grande-Bretagne et les commandes sont si nombreuses qu'on ne peut répondre à celles du pays. La Compagnie a des agents en Angleterre, en Autriche et en Belgique. Des arrangements ont été faits pour faciliter le transport en Angleterre et sur le continent de manière à diminuer le coût du transport et à assurer une livraison sûre.

Les produits de la compagnie sont principalement d'acier. Comme le Canada est le seul pays de l'Empire qui puisse produire ces marchandises économiquement, il y a de grandes chances que la compagnie soit la seule à approvisionner la Grande-Bretagne.

On fait actuellement des démarches pour pouvoir utiliser les 30,000 chevaux-vapeur.

Cette industrie emploie plus de 60 hommes, sans compter les employés de bureau.

STE-MARTINE

Décès

A Montréal, le 24 mars 1937, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Vve Adéard Côté, née Maria-Cordélie Bergevin. Les funérailles eurent lieu à Sainte-Martine, lundi, le 29 mars à 10 heures. La levée du corps fut faite par M. le curé A. Goyette, et le mont, il y a moins d'un an. Outre McComber, assisté de M. le curé A. Goyette et de M. l'abbé M. Dulude comme diacre et sous-diacre. Mme Côté était la mère de M. Zénophile Côté, dentiste et ex-échevin de St-Henri.

A Montréal, le 29 mars, est décédée Mme L.-E. Moreau épouse de M. L.-E. Moreau, ancien gérant de la Banque Canadienne Nationale de Sainte-Martine, transféré à Rosemont, il y a moins d'un an. Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois enfants en bas âge. Lise, 7 ans, Jean, 4 ans, et un bébé de deux ans et demie.

Mlle Diana Laberge de Montréal était de passage à Sainte-Martine, à la fin de la semaine dernière, chez sa soeur, Mme Lucien Laberge. A cette occasion, il y eut réunion intime; étaient présents: M. et Mme Adéard Poissant, Mlles Marguerite Laberge, Thérèse Godmer, Rolande Goudreau.

Condamné pour assaut

Une petite bataille survenue samedi au Château de Huntingdon, a eu son écho au Palais alors que Charles Lalonde Jr plaïda coupable d'assaut sur la personne de A.-C.-H. Picard. Lalonde fut condamné à \$10 d'amende plus les frais de cour.

Délégation au sujet du boulevard

Une nombreuse délégation des villes et villages du Comté de Beauharnois a rencontré le député provincial pour lui soumettre les objections à l'itinéraire projeté de la route Valleyfield-Montréal. La route Salaberry entre Montréal-Valleyfield, selon les derniers plans projetés, doit éviter plusieurs villages pour filer directement vers la grande Métropole, ce dont s'oppose les résidents des endroits qui seraient affectés par ce changement.

Le Député Sauvé a répondu à la délégation que le nouveau Boulevard coûterait de \$400,000 à \$500,000 et devait avant tout viser à la ligne la plus directe pour éliminer les détours et donner aux voyageurs le meilleur élément de sécurité. Cette route permettra d'atteindre plus vite la métropole. Cependant il donna l'assurance qu'il soumettrait au Gouvernement les réclamations des citoyens de son comté.

Les membres de la délégation ont fait remarquer que le nouveau boulevard suivra la ligne de chemin de fer et évitera par le fait même Beauharnois et St-Timothée, ce dont la délégation s'est opposée.

POUR VOUS MADAME

CHRONIQUE FEMMININE...

Jeunes filles en fleurs

Si nous parlions un peu de la mode pour les jeunes filles? Cela revient à parler de la mode "jeune", et c'est un sujet bien à la page, cette saison... Jamais la coutume n'a été inspirée de façon aussi alerte, aussi gaie, pimpante et court-vêtue. En sorte que toutes les femmes minces pourront s'habiller en jeunes filles...

Vestes et jupes courtes

Les tailleurs "jeunes" se caractérisent par la forme très courte de la veste. Nous avons déjà signalé la vogue du boléro, de la veste de zouave, de l'eton et du petit smoking, pour les deux-pièces nouveaux. Toutes transpositions du veston ou du frac masculin sont admises, à condition que les basques dépassent à peine la taille. Les longs pans de l'habit ne se voient plus guère que sur quelques tailleurs du soir; mais ils sont radicalement supprimés pour le jour. On continue d'aimer la forme croisée et découpée devant, qui raccourcit la taille et permet à la jupe un effet montant de corselet.

Mêmes directives pour les manteaux et les jupes. Ils doivent être courts et découvrir tout le bas de la jambe; c'est allégeant pour la silhouette. Jeunes filles et jeunes femmes ont à peu près la même longueur de jupe.

Grâce à ce raccourci, la jupe peut se permettre une légère ampleur évasée, très gracieuse à la marche.

On emploie le tissu en biais (surtout quand il est rayé) et, souvent aussi, on découpe la jupe en nombreuses sections réunies entre elles par des piqûres-pinces très en relief, ou par des plis cassés au fer.

Les jupes plissées, montées sur un empiècement de hanches, se voient beaucoup, surtout pour les tissus légers: chine, marocain, romain, lainages fins.

Un effet très "jeune fille" est obtenu par la fantaisie des revers de couleur et d'étoffe contrastante.

Quand le manteau ou le tailleur sont foncés, le revers est clair, et même blanc: piqué, ottoman, toile.

Quand le manteau est de nuance pastel, le revers tranche en noir ou en coloris foncé, assorti à la robe.

ar l'on voit énormément de manteaux très clairs portés sur des robes noires ou marine.

L'accord du beige ou du jaune

avec le bleu nuit est un des plus recherchés à l'heure actuelle... oCuleurs jeunes par excellence. Le bleu turquoise et le vert jade, en gros lainage moelleux, se marient aussi très heureusement avec certains rouges un peu amarante ou bordeaux.

Le blanc et noir — comme toujours — domine la mode, même pour les jeunes filles... Beaucoup de petites robes en lainage noir égayées de détails blancs, très nets, lingerie ou peau blanche; le grand manteau blanc ou ottoman, en shantung, en piqué façonné, en drap blanc, représente la suprême élégance de l'été prochain; il accompagne tantôt la robe noire, tantôt la robe imprimée en noir et blanc ou en blanc et couleurs vives. Cette question de l'imprimé — sur laquelle nous reviendrons un peu plus tard — mérite une note à part.

Les imprimés jeunes

Rien d'aussi délicat à choisir qu'un imprimé pour une jeune fille, surtout si nous voulons rester très "raisonnables" et nous cantonner dans les bleu et blanc, noir et blanc, gris et blanc...

Il faudra craindre les grands dessins, ils sont rarement jeunes. Les petits pois ont été trop portés par des femmes de tout âge pour être restés juvéniles...

A notre avis, les petits damiers, les cubes, ont plus de jeunesse que les pois.

Mais il existe, cette année, un choix étourdissant d'imprimés presque "enfantins" dans leur conception, et qui habilleront à ravir une jeune fille: petits Chinois minuscules dansant la sarabande sur fond blanc, fleurettes ingénues, semées d'un trait de plume, semis de chiffres ou de lettres (qui évoquent les premiers alphabets), petits animaux à peine plus gros que des pois et dont l'individualité ne se révèle qu'à l'examen attentif...

Rappelons aussi le caractère jeune des pékins, des filetés. Ils sont plus que jamais à la mode.

Nous envisagerons prochainement la question des robes floues: mouseline, organza, organdi, dans leur application "romantique" aux robes de jeunes filles... C'est tout un long chapitre que nous réservons pour les premiers beaux jours...

Variez vos menus de poisson

Le poisson est un plat exquis pour diner de réception. En saison, on peut obtenir des effets très appétissants en se servant dans la cuisson, et dans les sauces, d'assaisonnements simples tels que moutarde préparée, sauce Worcestershire, ketchup, sauces Chili et Tabasco, bouillon d'oignons et de légumes, alors que l'orange, le citron, les raisins frais, le piment rouge et les olives offrent un choix très varié de saveurs qui rehausseront le goût de n'importe quel poisson.

Dans la plupart des maisons, on use peu d'imagination en ce qui concerne la façon de servir le poisson et la sauce qui doit l'accompagner. Et pourtant, la garniture est tout un art, et la couleur a son importance — les mets devraient être garnis d'une manière aussi plaisante et agréable à l'oeil que le sont les feuilles d'érable à l'automne.

Si vous avez un dîner en vue, faites à vos parents et amis la surpri-

se de leur servir du poisson. Prenez deux tranches de flétan et recouvrez-les de chapelure fine et tamisée, assaisonnez de sel et de poivre et d'un peu de sauce Worcestershire et faites frire à l'huile. La cuisson à l'huile est excellente, car le poisson ne s'attache pas à la poêle, ne brûle pas, ne dégage aucune odeur et prend une belle couleur dorée.

Pour l'accompagner, faites une sauce blanche légère, en employant deux cuillerées à soupe de beurre et une cuillerée à soupe de farine pour deux tasses de lait, ou une tasse et demie de lait et une demi-tasse de crème ou de lait évaporé. Assaisonnez bien la sauce avec du sel, du poivre et du paprika et une cuillerée à thé de sauce Worcestershire. Si vous désirez que ce plat ait un plus bel aspect, ajoutez une boîte de crevettes à la sauce après les avoir coupées finement. Faites cuire le tout pendant une demi-

heure en battant de temps en temps pendant la cuisson avec un batteur d'oeufs mécanique. D'autres garnitures peuvent aussi être ajoutées, par exemple des raisins frais, des tranches d'orange et de citron rendent ce plat plus appétissant.

Le poisson préparé avec goût est un plat que n'importe quel cordon bleu peut être fier de servir. On peut l'accommoder de tant de façons. Du poisson avec du poisson, du poisson avec des fruits, du poisson avec des salades croquantes, avec des champignons, des oignons, des piments et des fines herbes. La Nature est bonne pourvoyeuse. Elle fournit les fruits de la terre... et avec un peu d'imagination, le jour du poisson peut être aussi plantureux qu'un banquet de Lucullus.

Et en plus de satisfaire nos palais, le poisson a aussi le pouvoir de satisfaire nos glandes thyroïdes en fournissant tout l'iode dont elles ont besoin. Les poissons de mer fournissent en abondance ce facteur essentiel et, il y a quelques années, des autorités compétentes déclarèrent que le saumon qui tenait une large place dans l'alimentation de certaines tribus Indiennes du Nord-Ouest suffisait pour expliquer l'absence totale du goitre dans cette région, alors que les blancs des alentours qui ne mangeaient pas de saumons en étaient presque tous affligés. De sorte que dans les régions intérieures où le goitre ordinaire est une menace, il est bon d'apprendre à aimer les poissons de mer et à en servir aussi souvent qu'il est possible.

Ne jetez jamais les morceaux de poissons que vous découpez ou les arêtes, mais si vous employez du poisson qui doit être paré jetez les morceaux qui tombent dans une casserole avec quelques grains de poivre, un petit oignon, du sel et du poivre. Recouvrez d'eau froide et laissez bouillir jusqu'à ce que vous obteniez un bon bouillon fort. Ce bouillon forme une base pour beaucoup de sauces à poissons, surtout les sauces au beurre.

La soupe au poisson est aussi délicieuse. Au cours d'un récent voyage en Angleterre, Elizabeth Craig nous démontra, dans ses cuisines d'essais à Lycrope, Bucks, ce qu'une soupe au poisson peut avoir de délicieux. On y prépare là des plats succulents capables de tenter l'appétit des rois ou des paysans. Et c'est là qu'Elizabeth Craig écrit des articles culinaires qui font sensation parmi les ménagères anglaises — et dernièrement, elle affirmait que la ménagère anglaise gaspillait plus de nourriture qu'il n'en faudrait pour payer la totalité de la dette nationale. Son travail consiste à démontrer comment pratiquer l'économie — comment faire des plats savoureux autant que nutritifs et elle s'est fait une grande renommée avec ses soupes.

Voici la recette de sa fameuse soupe au poisson: Trois-quarts de livre de sole, ou trois-quarts de livre d'aiglefin en tranches. Placez dans une casserole, recouvrez de trois-quarts de tasse d'eau et mettez-y un oignon finement haché. Faites cuire à feu doux pendant 10 minutes. Passez. Enlevez les arêtes. Prenez l'eau du poisson, ajoutez-y trois tomates moyennes en tranches, 2 bonnes cuillerées à soupe de pommes de terre cuites, 1 cuillerée à soupe de beurre, 1 cuillerée à soupe de farine, une demi-cupine de lait, puis mélangez-y le poisson déchiqueté et le jus et faites cuire. Assaisonnez de poivre, sel et paprika et éclaircissez avec du lait pour obtenir la consistance voulue. Ceci fait une soupe délicieuse... nourrissante et appétissante.

Et pourquoi pas aussi quelques

boulettes de poisson pour le déjeuner du dimanche matin. La morue, par exemple, est riche en vitamines A et B — salutaire aussi grâce à son contenu en sels minéraux tels que le calcium, le phosphore, les sels cuprifères, le soufre et l'iode. Essayez cette recette.

Boulettes de poisson cuites au four
Mélangez une tasse de poisson Canadien déchiqueté avec un oignon, du sel, du poivre, et une tasse de macaroni cuit. Ajoutez ceci à un oeuf battu. Formez des petites boulettes, placez-les dans une casserole beurrée et faites-les cuire au four jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Servez chaud sur canapés de pain grillé avec une Sauce au Raifort.

Recettes

Tapioca aux pommes

- ¾ tasse de tapioca
- Eau froide
- 2½ tasses de lait bouillant
- ½ cuillerée à thé de sel
- Sucre au goût
- 6 pommes. Confiture.

Recouvrez le tapioca d'eau froide et laissez tremper 1 heure. Faites cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce que le tapioca soit transparent. Ajoutez le sucre. Videz et pelez les pommes. Remplissez la cavité de confiture et piquez avec un clou de girofle. Placez les pommes dans un plat beurré, recouvrez avec le tapioca et faites cuire à feu doux jusqu'à ce que les pommes soient cuites.

Crème aux bananes

- 2 tasses de crème fouettée
- ¼ tasse de sucre en poudre
- ¼ tasse de jus d'orange
- 3 bananes mûres.

Passez les bananes à travers une passoire, ajoutez le sucre et le jus d'orange. Fouettez la crème très ferme, ajoutez les bananes et battez légèrement avec une fourchette. Placez au froid jusqu'au moment de servir. Servez dans des coupes et garnissez de gelée rouge.

Oeufs farcis

Faites cuire des oeufs durs, coupez-les en deux et enlevez soigneusement les jaunes. Mélangez aux jaunes du jambon cuit, haché, sel, poivre, un filet de jus de citron et liez avec de la mayonnaise. Remplissez les blancs et réunissez les moitiés de façon à donner l'illusion d'oeufs entiers. Enlevez un petit morceau à la base de chaque oeuf pour qu'il se tienne debout et disposez les oeufs sur un lit de laitue. Servez avec mayonnaise.

Gâteau blanc

- ½ tasse de beurre ou autre shortening
- 1 tasse de sucre
- 3 blancs d'oeufs
- 1 cuillerée à thé de vanille.
- 2 tasses de farine
- 3 cuillerées à thé de poudre à pâte
- ½ cuillerée à thé de sel
- 2-3 tasse de lait.

Défaites le beurre ou le shortening en crème. Ajoutez graduellement le sucre puis les blancs d'oeufs non battus, un à la fois, battant parfaitement à l'addition de chaque blanc d'oeuf. Tamisez la farine avec la poudre à pâte et le sel. Ajoutez au premier mélange en alternant avec le lait. Ajoutez l'essence et versez la pâte dans deux moules à gâteau bien graissés. Faites cuire dans un fourneau modéré (325°) pendant 25 minutes.

TAPISSERIES DU PRINTEMPS

Lorsqu'arrivent les premiers jours du printemps, bien que nous soyons encore confinés à la maison, nous sentons le besoin de faire chez soi quelques modifications. Les tapisseries, en particulier, semblent être l'objet de cette manifestation d'ardeur printanière. Avec le goût des espaces libres qui nous hante, c'est à elles que d'abord nous nous attaquons.

La couleur est le plus beau don du printemps. La richesse du coloris vaut une fortune en effet, car, que nous nous en rendions compte ou non, elle a une influence prépondérante sur notre humeur, nos impressions, nos pensées et nos actions. Joyeuse, irritante, stimulante — la couleur colore la vie.

Faisons alors des murs qui nous entourent une ambiance agréable. Peut-être un vert pâle conviendrait-il au vivoir, un vieux rose pour le boudoir, et un jaune pâle, un rose pâle ou un bleu pâle pour les chambres à coucher. Servez-vous d'un papier uni pour les petites chambres. Si vous avez l'avantage d'avoir de grandes chambres un papier avec décorations sera alors de mise. En somme les tapisseries doivent se contenter d'être discrètes, ne donnant après tout qu'une atmosphère au mobilier de votre maison.

LES AILES DE L'IMPULSION

L'impulsion naît du coeur, écrit l'auteur de "Loisir." Tout comme l'amour, elle n'a rien à voir avec la raison. Elle est parfois étrange et capricieuse. Mais elle a toujours le chaud parfum d'une rose rouge. On se méfie parfois de l'impulsion parce qu'on la redoute. D'autres sont hésitants devant elle. Ils désireraient la suivre mais elle est trop rapide... "Attends," disent-ils, "que nous y pensions." Et pendant qu'ils cherchent à la brider, elle est partie.

L'impulsion est une chose fugitive... La première impulsion est parfois mauvaise. Plus souvent, cependant, elle nous pousse à des actions qui nous élèvent au-dessus de nous-mêmes. On peut la tempérer de sagesse, mais on ne doit pas l'étouffer par un excès de prudence. Lorsque nous refusons de l'écouter nous privons le coeur de ses plus beaux élans. La générosité, la tendresse, et le bonheur de faire une bonne action parce qu'il sent que c'est bien, et non parce que c'est conforme au bon sens.

Le bon sens a sa place... Mais cette place n'est pas assez grande pour emprisonner l'élan de l'impulsion... L'impulsion étend ses ailes et s'envole. La repousser c'est vouloir enchaîner l'esprit.

Les plus belles actions, les oeuvres les plus nobles, les plus beaux gestes de courage et de dévouement sont tous nés de l'impulsion.

Cueillez les fleurs dès aujourd'hui, Car le Temps, rapide, s'envole; Et la rose qui vous sourit N'aura plus demain de corolles.

CONSEILS A L'HOTESSE

Vous vous proposez peut-être de recevoir à dîner le jour de Pâques. Peut-on vous suggérer l'idée d'un dîner en vert et jaune: un cocktail au jus de pamplemousse, avec cubes de gelées aux citrons, servi dans des coupes vertes sur une nappe de teinte jaune.

Couronnez le rôti d'agneau de volants jaunes et verts, et servez des carottes nouvelles et des pois verts; une salade aux champignons avec boulettes de fromage jaune.

Petits gâteaux recouverts d'un glaçage jaune, et crème glacée à la menthe ainsi que des menthes jaunes et vertes.

Deux ventes
par jour
2 p.m.-7.30 p.m.

LA VENTE SE CONTINUERA
PLUSIEURS JOURS

P. J. BRODEUR

ETABLI DEPUIS
20 ANS

BIJOUTIER

VALLEYFIELD, QUE.

Deux ventes
par jour
2 p.m.-7.30 p.m.

LA VENTE SE CONTINUERA
PLUSIEURS JOURS

Toutes nos marchandises

Diamants - Montres - Bijouterie - Argenterie
Horloges - Porcelaines, etc.

.... offertes en vente par

ENCAN PUBLIC

Le plus grand évènement du genre qui eut jamais lieu à Valleyfield

DEUX VENTES PAR JOUR

L'après-midi à 2 hrs.

Le soir à 7.30 hrs.

TOUTES LES MARCHANDISES DE JOSEPH COUTURE BIJOUTIER
SONT INCLUES DANS CETTE VENTE.

Occasion unique de vous procurer ces

objets portant la garantie régulière.

À VOTRE PRIX

GRATIS GRANDE SENSATION GRATIS

Samedi après-midi, le 3 avril, jour d'ouverture

Une magnifique bague à diamants sera donnée gratuitement, sans obligation d'acheter quoique ce soit.

2 heures précises. **ARRIVEZ A BONNE HEURE** 2 heures précises

**Ne manquez pas cette vente. Chances exceptionnelles
Valeurs extraordinaires**

P. J. BRODEUR

Etabli depuis 20 ans.

BIJOUTIER

Valleyfield, Qué.

— ATTENTION —

→ NOUS N'ABANDONNONS PAS LES AFFAIRES.



La vie agricole

Voici une lettre qu'un jeune éleveur adressait dernièrement (le 3 mars 1937) à un de mes amis, qui m'en a fait parvenir une copie.

Je la transcris ici sans autre commentaire:

Cher monsieur,
Il me fait plaisir de vous envoyer, comme vous m'avez demandé, lors de votre dernière visite, le rapport de vente des porcs que j'ai expédiés le 9 février 1937 pour montrer la différence et les avantages qu'il y a de vendre les porcs vivants sur le marché de Montréal par l'entremise de la Coopérative Canadienne du Bétail plutôt que de se laisser bourrer par les petits commerçants de campagne et cela pourvu que nous ayons le type désiré.

Sur 8 porcs expédiés, 19 ont été classés "Sélects", 17 "Bacons", 1 "Léger", 1 "Boucher".
2 sélects et Bacons, 7150 livres @ 8.65 \$618.46
Primes sur 19 sélects 19.00
Primes concours du porc à bacons: 19 @ 75c, \$14.25; 17 @ 50c, \$8.50 22.75
1 Boucher, 165 livres @ 8.15 13.44
1 Léger, 155 livres @ 7.65 .. 11.85

Total \$685.50
Moins dépenses de transport, frais de cours, commission, assurance contre confiscation 30.16

Total net \$655.34
7470 livres de porc à 7% c, prix offert par les commerçants 578.42

\$76.92 pour 38 porcs cela représente \$2.01 par porc que j'ai reçu de la Coopérative en plus de ce que les commerçants offraient chez nous.

D'un Jeune Eleveur.
N'avais-je pas raison? Cette lettre peut facilement se passer de commentaires. Et dire que l'on pourrait par centaines, par milliers, trouver des exemples de ce genre.

ALFRED SAVOIE,
de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Animaux vivants
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 29 mars 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs—Sélects, 190-230 lbs, \$9.25; Prime, \$1.00; bacon, 180-230 lbs, \$9.25; bouchers, 160-240 lbs, \$8.75; léger, 120-160 lbs, \$8.25; lourd, 240-270 lbs, \$8.75; extra lourd, 270 lbs-plus, \$8.25; truies, \$6 à \$7.

Vaches — Choix, \$5 à \$5.25; bonne, \$4.50 à \$4.75; moyenne, \$4 à \$4.50; commune, \$3 à \$3.25; très com., \$1.75 à \$2.25.

Veaux de lait — Choix, \$7 à \$7.50; bon, \$6.50 à \$7; moyen, \$6.25 à \$6.50; commun, \$4 à \$5.

Veaux de champs — Bon, \$3.25 à \$3.50; commun, \$2.75 à \$3.

Agneaux — Agneaux du printemps, choix, \$7 à \$8 par tête; nourris, \$9 à \$9.50; bons, \$8 à \$8.25; communs, \$6 à \$7.

Moutons — Bon, \$4.50 à \$5; commun, \$3 à \$3.50.

Bouillons — Choix, \$7.50 à \$8; bon, \$7 à \$7.25; moyen, \$6.25 à \$6.75; commun, \$4.50 à \$5; com. léger, \$4 à \$4.50.

Taureaux — Choix, \$4.50 à \$4.75; bon, \$4 à \$4.25; moyen, \$3.50 à \$3.75; commun, \$3 à \$3.25.

Taures — Choix, \$5.75 à \$6; bonne, \$5.25 à \$5.50; moyenne, \$5 à \$5.25; commune, \$3.50 à \$4.

Semaine finissant le 27 mars 1937
Poules vivantes — A-5 lbs et plus, 19c; B-4 à 5 lbs, 17c; C-4 à 4 lbs, 14c; coqs, 12c.

Poulets vivants "à griller" "gris"— A-2½ lbs jusqu'à 3 lbs, 27c; B-2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 25c; C-1½ lbs jusqu'à 2 lbs, 22c; "blancs": A-2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 23c; B-1½ lbs, jusqu'à 2 lbs, 20c; C-1½ lb et pesanteur moindre, 18c.

Veaux abattus (engraissés au lait) — bon, 10c; moyen, 8c; commun, 6c.
Oeufs — A-(gros), 23c; A-(moyens), 19c; A-poulettes, 20c; B, 19c; C, 17c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise pour la semaine finissant le 23 mars 1937 inclusivement, Montréal et Québec.

Beurre (frais) — No. 1 pasteurisé, 26c; No. 1 non pasteurisé, 25½c; No. 2, 25c.

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

A LA J.O.C.

Les Jocistes de la section centre de Valleyfield poursuivent toujours leurs activités dans le but de recruter autant de membres que possible. Tous les dimanches, les directeurs aperçoivent de nouvelles figures à leurs assemblées. Ces nouveaux venus ne seront admis comme membres que lorsque les jocistes auront obtenu leur local.

L'argent qui a été perçu à la séance de mercredi soir sera consacré à l'équipement de leur nouvelle salle.

Bowling

PROGRES

R. Loïsele	182	157	141	480
R. Bériault	143	130	140	413
E. Gendron	178	168	145	491
G. Loïsele	143	114	145	402
E. Pilon	127	201	131	459

773 770 702 2245

COCO-COLA

L. Hallé	134	133	155	422
P. Hallé	183	216	118	517
O. Leduc	151	179	183	513
G. Debonville	161	157	205	523
S. Martin	157	182	167	506

786 867 828 2481

GAULT

E. Walsh	182	189	185	556
E. Stewart	140	171	158	469
H. Meury	201	154	152	507
R. Lerhe	105	146	153	404
H. Lewis	217	229	212	658

845 889 860 2594

CE MAL DE DOS EST UNE AGONIE!

LES REINS POURRAIENT EN ÊTRE LA CAUSE!

Des reins paresseux laissent les poisons s'accumuler dans votre système. Mal de dos, lumbago et douleurs rhumatismales s'ensuivent fréquemment. Les Gin Pills donnent aux reins l'aide qu'ils requièrent pour faire trépasser les poisons qui causent la douleur. "Constatez-en les mérites par l'usage!" 275F

GIN PILLS POUR LES REINS

FINISHING

L. Parry	149	182	148	479
J. Grundy	231	204	148	583
L. Lemieux	144	192	162	498
F. Adams	187	176	153	516
V. Grace	196	135	121	452

907 889 732 2528

MACHINE SHOP

C. Camerford	133	162	164	459
W. Kirk	126	119	233	478
D. Williamson	169	179	171	519
C. Taylor	220	186	119	525
G. Parry	129	129	80	338

777 775 767 2319

POWER HOUSE

A. Ross	153	127	143	423
W. Baldwin	171	131	124	426
L. Connor	165	203	192	560
H. Leblanc	172	176	225	573
H. Burton	176	179	256	611

837 816 940 2593

SALON CLUB, SALABERRY

Mlle Lerhe	162	132	111	405
Mme Laplante	125	103	158	386
Mme Saucier	145	113	121	379
Mde Saucier	145	113	121	379
C. Doyon	168	118	220	506

769 641 672 2082

SALON EUGENE

Régina	192	148	115	455
Gertrude	178	135	156	459
Aurore	168	188	127	483
Antoinette	130	204	159	493
Régina	114	134	148	396

782 809 705 2296

MAGASIN DION

S. Haineault	92	86	52	200
A. Wesley	70	49	58	177
E. Dulude	75	76	64	215
C. Wesley	75	86	104	285

312 267 278 857

MAJESTIC

J. Primeau	59	91	68	218
B. Haineault	104	82	86	272
Mme Nicholson	54	130	92	276
E. Cuerrier	112	71	98	281

329 374 344 1067

VALLEYFIELD

Mlle Roy	78	88	76	242
Mlle Robineault	64	94	81	239
Mde Gendron	60	91	117	168

202 273 274 649

SALON VICTORIA

Mlle Duffy	55	55	59	169
Mlle Leavy	34	43	81	158
Mlle Duhaime	72	82	92	247

161 180 232 673

JOURNEE CATHOLIQUE DES RETRAITANTS

Le ralliement général annuel des hommes et jeunes gens qui ont fait une retraite fermée aura lieu cette année à Sherbrooke, le 23 mai prochain. Ce sera la quatorzième Journée catholique. Il y aura messe le matin, séances d'étude l'avant-midi, et grande séance publique le soir. On compte sur la présence

VALLEYFIELD

Bowling

E. GENDRON, prop.
Téléphone 454, 25, rue St-Laurent

OÙ EST JOS ?

—PRENDRE UNE BIÈRE

Dow

OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 147 ANS 062F

Pas d'augmentation de taxes sur les

(suite de la première page)

M. Gravel dit ensuite qu'un propriétaire qui emprunte peut vendre le lendemain s'il le veut mais en restant responsable des paiements, et il termine en disant que tous les travaux d'amélioration peuvent être faits selon ce plan d'emprunt.

M. McFarlane explique ensuite que le plan a été élaboré dans deux buts: donner du travail et améliorer l'aspect des maisons.

Le but du comité est d'intéresser les gens à améliorer leur maison. A cause de la crise, les réparations ont été négligées depuis 6 ou 7 ans. Les affaires sont meilleures aujourd'hui et le comité doit stimuler les propriétaires.

M. McFarlane suggère ensuite d'intéresser les femmes au plan car ce sont elles qui savent quelles sont les améliorations que leur maison réclame.

M. McFarlane propose de former divers sous comités: de femmes, de cultivateurs, de propriétaires, etc. Il vaut mieux, dit-il, tenir les entrepreneurs hors du comité pour ne pas que les gens croient à l'intérêt personnel. Mais le comité peut stimuler les entrepreneurs.

M. Gravel note ensuite que le plan s'applique aux résidences et aux fermes, mais non aux propriétaires commerciaux. Il signale ensuite l'ouest pour le plan et des marchands qui se collent pour payer de l'annonces au journal local.

M. Gravel parle alors des banques et dit que toutes les succursales ont reçu des instructions du bureau chef concernant ces prêts. Les gérants peuvent prendre certains risques car le gouvernement s'engage à couvrir 15% des pertes. D'ailleurs les pertes n'ont été que de moins de 2% aux Etats-Unis.

Le plan, ayant pour but d'aider à combattre le chômage, ne s'applique pas aux réparations déjà faites.

M. Laplante observe qu'il est important de faire comprendre aux propriétaires qu'il ne faut emprunter que si l'on peut rembourser. M. Gravel lit alors un article de la loi, disant que les prêts seront consentis à ceux dont le caractère moral et les revenus sont tels que le remboursement se fera.

M. Jos. L'Espérance dit ensuite que



Les champions de la Ligue de la Cité pour la saison 1936-37. De gauche à droite, première rangée: R. Latour, G. Bougie, R. Greene; deuxième rangée: O. Latour, H. Anderson, J.-P. Leroux, C. Haworth, L.-N. Kirby; troisième rangée: G. Whitehead, A. Scherf, W. Stewart, L. Doc. Dougherty; quatrième rangée, H. C. Kelly, directeur, H. Whitehead, gérant, F. Earle, entraîneur.

le Conseil devrait passer une résolution par laquelle les réparations de moins de \$1,500 n'amèneraient pas une augmentation de taxes pendant 3 ans.

S.H. le Maire dit que la loi des cités et villes défend une tel règlement. M. Gravel observe qu'en toute justice une augmentation de l'évaluation peut être faite, mais qu'il ne faut pas abusé. Il ajoute qu'il est légal de dire aux évaluateurs de ne pas augmenter l'évaluation sur les réparations, mais uniquement sur les additions qui augmentent la valeur du loyer. L'évaluation n'ayant pas été diminuée quand la maison se dépréciait, redevient juste après les réparations car la maison retrouve sa véritable valeur.

M. R. Bélanger, qui dirige les travaux d'évaluation, dit que c'est là la ligne de conduite qu'il s'est tracée.

La réunion se continua au Club Salaberry où l'on poursuivit l'étude du plan.

Huntingdon

M. et Mme Nigel E. Bruce et Stanley de Lachine ont passé la fin de semaine chez M. et Mme S. D. Popeck.

Les visiteurs chez M. P.-J. Lefebvre, pour Pâques, ont été Marc et Edgar Lefebvre, du collège de St-Laurent, Rémi Lefebvre, Estelle Lefebvre et W.-S. Harvey.

Mlle Cécile Roch, de Montréal, a passé la fin de semaine chez sa tante, Mme S. Caza.

M. et Mme Armand Lefebvre et leur famille furent les hôtes de M. F. Lefebvre.

Mlle Madeleine Murphy de L'As-

somption a passé les vacances de ses parents.

M. et Mme W. A. Wylie, de Montréal, étaient les hôtes de M. et Mme R. E. Cogland, en fin de semaine.

Mlle Antoinette Michaud, de St-Jérôme, a passé ses vacances avec ses parents.

Mlle Béatrice Thomas, de Montréal, a passé les vacances de Pâques avec Mme E. I. Thomas.

Mlle Norah Miller et M. Fred Tredinnick passeront quelques jours en visite à Saranac Lake, N.Y., au cours de la semaine dernière.

M. Herman A. Dupuis a passé la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme L.-N. Dupuis.

MM. L. Price, W. Seale et C.-J. Dupuy passeront la fin de semaine chez leurs parents, à Montréal.

Mlle Alison Cunningham, de Shawinigan Falls, a passé ses vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme H.-I. Cunningham.

M. et Mme C. M. Oney et leur famille sont allés à Ottawa en fin de semaine.

Mme Martin B. Fisher accompagnait son mari, l'honorable Fisher, qui était à Huntingdon par affaires, samedi.

Mlle Kaye Brady, de Montréal, était l'hôte, en fin de semaine, de son amie, Mlle Rucie O'Hare.

M. et Mme F. D. Stata, de Morrisburg, Ont., visitèrent Huntingdon en fin de semaine.

Les hôtes de Pâques chez Mme Catherine Fallon furent Soeur Marie Ido et Soeur Lucie, de Montréal, les Rév. Frères James et Elmer de Rigaud, et M. et Mme John Fallon et leur famille de Westville, N.Y.

Mlle Anne McCaffrey, de Orms-town, a passé ses vacances de Pâques avec des amies et des parents à Huntingdon.

Mlle Agnès Noreault, de St-Lambert, a passé ses vacances de Pâques chez sa grand-mère, Mme Théo. Myre.

Un feu de cheminée a pris place chez M. E. Henry à 10h. 30 samedi matin, mais il fut vite mis sous contrôle à l'arrivée des pompiers.

Mlle Edna L. Hughes d'Ottawa a passé les vacances chez Mlle Lily L. Pringle.

M. Allan Hamilton, qui a été transféré de la Banque de Montréal de Huntingdon à la succursale Windsor et St-Antoine, à Montréal, est entré à son nouveau poste mardi matin. Le successeur de M. Hamilton ici est M. Mervyn McCartney de Lancaster, Ont., autrefois de Orms-town.

Parmi les étudiants de l'Université McGill qui ont passé les vacances chez leurs parents, on remarquait: Miles Jean et Eleanor Hunter, Stanton Smail, Donald Rennie et Clarence McCoy.

Mlle Rita Lorden, de St-Jean, Qué., a passé les vacances chez ses grands-parents, M. et Mme L.-N. Dupuis.

Mlle Juliette Legault a passé les vacances de Pâques à Valleyfield, ainsi que Mlle F. Dupuis.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Tél. Bureau 500, Résidence 67

Gontran Saintonge,
AVOCAT,
VALLEYFIELD

Bureau du samedi à Beauharnois de 9 hrs. a.m. à 2 hrs. p.m. Pour affaires pressantes s'adresser à l'hotel Russel.

Docteur
AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

J.-G. Laurendeau, C.R.
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

L.-C. Tassé
NOTAIRE

BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

ARTHUR LEGAULT
Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Dr. Armand Clairmont
Chirurgien-Dentiste

2, Ch. St. Louis, Beauharnois
Tél. No. 111
Bureau à Ste-Martine tous les jeudis de 10.00 a.m. à 5.00 p.m.

Armand Longtin,
AVOCAT,
rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

J. M. LAFLEUR,
D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE GRANDPRE
"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
Licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

Robert Besner,
NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Le Bellerive défait le Séminaire par 13 à 6

Le Bellerive, qui a été éliminé dans la ligue de la cité, il y a quelque temps par le Moco, rencontrait le Séminaire à l'aréna, samedi et lui infligea une défaite. Le pointage à la fin de la troisième période était de 13 à 6 en faveur des porte-couleurs du Bellerive.

Le Bellerive prit une avance de deux points dans la deuxième période et il continua à l'augmenter dans les deux autres périodes. Les visiteurs comptèrent trois points dans la deuxième période et autant dans la troisième.

La partie fut dénuée de toute rudesse et l'arbitre, Emile Perron, n'infligea qu'une punition, dans la troisième période, à H. Brunet.

Pour les vainqueurs, Rosario Joannette, Réal Latour, G. Bougie, Brunet et Lepage, se distinguèrent tandis que Perras tait très dangereux pour le Séminaire et il compta un point et réussit cinq assistances, figurant ainsi dans tous les points des vaincus. Benoit et Pharand ont aussi fait belle figure pour le Séminaire.

SOMMAIRE

- Première période
1—Bellerive: R. Joannette (R. Latour)
2—Bellerive: Lecompte (Lepage) Aucune punition.
Deuxième période
3—Bellerive: R. Latour (G. Bougie)
4—Séminaire: Pharand (Perras)
5—Séminaire: Perras (Pharand)
6—Bellerive: Lepage (Brunet)
7—Bellerive: R. Joannette
8—Séminaire: Benoit (Perras)
9—Bellerive: Leboeuf (Lepage)
10—Bellerive: Lepage (Whitehead)
11—Bellerive: R. Latour (G. Bougie) Aucune punition.
Troisième période
12—Bellerive: R. Latour.
13—Séminaire: Benoit (Perras).
14—Bellerive: R. Joannette.
15—Séminaire: Pharand (Perras).
16—Bellerive: R. Joannette (R. Latour)
17—Séminaire: Pharand (Perras)
18—Bellerive: G. Bougie (R. Joannette)
19—Bellerive: R. Joannette (I. Lepage).
Punition: H. Brunet.

BEAUHARNOIS

Quilles

Samedi dernier, le C. P. Beauharnois se rendait à New-York où il devait prendre part au tournoi de l'American Congress. Il devait jouer mardi. Les quilleurs de notre ville espèrent faire belle figure dans ce tournoi et ils sauront sans doute nous faire honneur. Nous donnerons un résumé de leurs parties la semaine prochaine.

Dans la ligue commerciale, le Thibert Frère a une forte avance sur ses adversaires et tout laisse prévoir qu'il remportera le championnat de la ligue.

Dimanche prochain, au retour du C. P. Beauharnois de New-York, il rencontrera le Bond's Tavern.

Demande d'augmentation de salaire par les employés de la Kilgour

La semaine dernière nous relations que les employés de la Kilgour protestaient contre les salaires et demandaient la paie à tous les jeudis. Samedi dernier les employés se nommèrent des représentants sur chaque plancher de la manufacture afin d'insister auprès de M. Ralph Kilgour, dans une assemblée qui eut lieu à la manufacture même, et demandèrent une augmentation de 15%. Ils renouvelèrent aussi leur demande en ce qui regarde la paie le jeudi.

M. Kilgour expliqua aux employés que ce qui avait été fait à date ne regardait que la main-d'œuvre et qu'il verrait à ce que la paie se fasse bientôt à toutes les semaines. Il rendra une réponse plus tard au sujet de l'augmentation.

Les élections pour la nomination des représentants dans l'association des contrats collectifs auront lieu le 30 avril.

Cercle St-Damien

Le Cercle St-Damien invite de nouveau le public à assister à la séance qu'il donnera en la salle du collège, le 6 avril prochain. M. Alfred Trotter jouera le rôle du Père Socrate dans "La Chasse à l'ours."

Accident

Samedi dernier alors qu'il était à travailler, M. Thibault, employé de la manufacture, fit une chute d'environ huit pieds et se fractura le poignet.

Carnet Social

M. Alexandre Angers, de Comeau Bay, était de passage dans sa famille en fin de semaine.

Les Sept Paroles du Christ

Jeudi dernier, la chorale de St-Clément, sous la direction de M. Auguste Dufault, exécuta les Sept Paroles du Christ de Théodore Dubois. Les solistes furent MM. Armand Roy, Albert Lauzon, Arthur Tessier, Ovide Rochon, Edouard Lamoureux, Gérard Roussel, Mlle Marguerite Angers. L'allocation de circonstance fut donnée par M. l'abbé L. Poirier.

Signor Guiseppa Agostini, directeur de la fanfare

Sur la démission de M. Alphonse Paquin comme directeur de la fanfare des démarches furent entreprises immédiatement par le comité de la fanfare afin d'engager un autre directeur. Ce nouveau directeur sera Signor Guiseppa Agostini, qui dirige actuellement la Philharmonie de Bellerive à Valleyfield. Le nouveau directeur continuera cependant à diriger à Valleyfield.

Départ

M. et Mme J. Fitto iront demeurer en Abitibi cet été.

ques dans sa famille.

MM. Henri Martin, Roma Parent, Firmin Boyer, de Montréal, étaient de passage chez M. A. Richard, dimanche dernier.

Mlle Edna Farand, Mlle A. Laurio, M. Dassise Farand, tous de St-Clet, ont rendu visite à leurs intimes, Mlles Marguerite et Gilberte Richard, à Pâques.

M. et Mme Adrien Legault et M. et Mme Alfred Desrocher, de St-Polycarpe ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Jos.-R. Lalonde, dimanche dernier.

Mme Fabien Biron est allée passer une dizaine de jours à St-Anicet, l'invitée de M. et Mme Frs de Sales Dumesnil.

Abonnez-vous à la Gazette

Voulez-vous avoir les nouvelles de la semaine, abonnez-vous à la Gazette de Valleyfield. Pour toutes informations, s'adresser au restaurant F. Biron.

Armand Primeau

Boucher

ST-LOUIS DE GONZAGUE

Chevaux de toutes races

à vendre. Garantis

Roy et Philie, Valleyfield, St-Stanislas, Tél. 78. Tél. 934 s. 2-1

D. SAUVE

M.P.P.

Assurances Générales,

89 Ch. Larocque,

Tél. Résidence 599
Bureau 378

Valleyfield, Qué.

Récollection

La récollection mensuelle des retraits aura lieu dimanche prochain à 1 heure et demie au couvent des Dominicaines.

Retraites pour les jeunes filles

La retraite pour les jeunes filles des paroisses de Howick, Ormstown, Huntingdon et Ste-Agnès de Dundee, aura lieu du jeudi, 8 avril au dimanche suivant.

Prière d'avertir la Mère Prieure du Couvent, 247, Chemin Larocque, Valleyfield.

St-Etienne

Dimanche dernier, M. et Mme Jean-Marie Leduc de St-Louis de Gonzague étaient en promenade chez leurs parents, M. U. Côté.

Ces jours derniers, est décédée Mme Antoine Daignault, après quelques jours de maladie. L'inhumation eut lieu mardi matin à St-Etienne.

M. et Mme Cléophas Galpeau de St-Stanislas, étaient de passage dans cette paroisse, le jour de Pâques.

ECONOMIES POUR LES USAGERS DU TELEPHONE

La Compagnie de Téléphone Bell annonce diverses réductions de son tarif lesquelles, déclare-t-elle, représentent une économie annuelle de plus de \$600,000 pour les usagers du Québec et de l'Ontario. La réduction du tarif rural économisera \$100,000 par année aux cultivateurs. D'autres articles importants du tarif sont affectés par les nouvelles réductions: les installations et déménagements d'appareils, les communications interurbaines à faible distance et les postes combinés qui après le 1er mai ne coûteront que 15 sous par mois, au lieu de 30 sous, de plus que les postes mobiles. On s'attend que ces réductions tendront à généraliser l'usage du téléphone, augmentant ainsi sa valeur pour chaque usager.

Mauvais signe

Louise—Elle ne va pas du tout . . . elle a complètement perdu l'appétit.

Julia—???

Louise—Oui, elle n'a même plus envie des mets que le docteur lui défend . . .

POUSSINS

Service Brand

Le choix des oeufs est un facteur important dans l'amélioration de la race. Il y a dix ans, une poule qui pondait quelques oeufs était considérée comme profitable. Aujourd'hui, seulement les poules qui ont un record de production, comparable au travailleur à la pièce sont seules considérées comme valant la peine d'être nourries. Toute la différence entre les profits et pertes du poulailleur réside dans le choix, la qualité et la quantité des oeufs que les poules SERVICE BRAND pondent. Demandez notre catalogue et liste de prix. Leghorns blanches, Barred Rock, Rhode-Island rouges, Minorcas blanches, New-Hampshire. Ecrivez à WATERLOO COUNTY HATCHERY, NEW-HAMBURG, ONTARIO.

Nouvelles minières

Le "Northern Miner" du 18 mars dit: "Les travaux de creusement ont amené la découverte, à la mine Québec Manitou, d'un filon de zinc, d'or et d'argent, en grande partie de haute qualité.

La même veine continue jusqu'à la

mine Fleming à l'est de la Québec Manitou, et à cet endroit on y a trouvé du cuivre. Son extension à l'est qui a fait le succès des mines Siscoe et Lamaque fait espérer de nouveaux développements miniers de grande importance.

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA"

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Terres. Toutes et chacune des fermes suivantes: une terre de 175 acres, une de 115 et une de 75 acres. Elle sont toutes bien localisées. Bons bâtiments, terre fertile, avec ou sans stock. Les prix sont justes. Terme: raisonnable. Pour plus d'informations écrire à Wm. Casey, Burke, N. Y., Comté de Franklin.

INSTITUT CONFISERIE

Faites de l'argent dans vos temps libres. Apprenez à faire chocolats, bonbons de toutes sortes. Cours par correspondance. Institut Confiserie Enrg., 2300 Mont-Royal Est, Montréal, Qué.

A VENDRE

Propriété 2 logements. Aussi 5 arpents de terre à jardinage. Bonnes conditions. S'adresser à Arthur Meloche, 9, rue Boyer, Bellevue.

Henri Dorais

Poney "Shetland" à vendre ainsi que chevaux de selle et de voiture. Tous garantis.

CHATEAUGUAY, QUE.

TERRE A VENDRE

Terres de 200 acres à vendre—125 acres cultivables et 75 en bois et pâturage. Bonne location. Maison en briques en bonne condition. Les bâtiments extérieurs sont en assez bonne condition. Cette terre doit être vendue immédiatement et elle se vendra à bon marché pour un acheteur qui paiera argent comptant. Pour plus de renseignements s'adresser au Maître de Poste, Cazaville, Qué.

A VENDRE

Deux taureaux d'un an et demie, des porcs de quatre semaines, quatre petits chiens de laine. S'adresser à M. Gilbert Monnière, Jr., St. Urbain, Co. de Châteauguay, P.Q.

A LOUER

Beau grand logement chauffé. Garage à l'épreuve du feu. S'adresser Mme Théodore Bélanger, 97, rue Ellice, téléphone 84, ou J. Gérard Bélanger, 48, rue Ste-Cécile, téléphone 802.

A VENDRE

Cheval, sept ans. S'adresser à Fred Rabidoux, New Erin, Tél. 628-2-2.

» Le Monde Avance! »

Services Publics

L'expansion considérable qui se produit dans l'usage des accessoires domestiques, sans compter le relèvement industriel, devrait, en 1937, porter la production d'électricité à un chiffre sans précédent. Les estimations de bénéfices laissent voir une augmentation en dépit d'un accroissement des frais d'exploitation et d'une réduction additionnelle des tarifs.

La maison maintient un service complet de renseignements à l'usage des placiers ainsi toutes les facilités pour l'exécution des achats et ventes de valeurs mobilières. Nous sollicitons vos commandes.

JOHNSTON AND WARD

Siège social: Edifice de la BANQUE ROYALE, MONTREAL

Members:

La Bourse de Montréal
Le Curb de Montréal
Canadian Commodity Exchange, Inc.

Succursales:

Montréal, P.Q. Toronto, Ont. Kingston, Ont. London, Ont.
Halifax, N.-E. Sydney, N.-E. Moncton, N.-B. St-Jean, N.-B.